

● L'INDICE FAO DES PRIX ALIMENTAIRES
S'EST ÉTABLI À 131,1 POINTS EN JUILLET 2026

**Renforcer la production nationale
pour faire face à la flambée
des prix à l'internationale**

(P4)

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● COOPÉRATION ALGÉRO-CHINOISE

Arkab et le géant Baowu posent les bases d'une sidérurgie verte en Algérie

(P3)

SUITE À LA FLAMBÉE DES PRIX DE LA VOLAILLE

Le consommateur algérien choisit le poisson qui est abordable en cette période

Face aux perturbations d'approvisionnement et à la hausse des prix de la viande blanche durant cette période estivale caniculaire, les autorités ont procédé au déstockage de poulet congelé au prix fixé à 350 DA/kg dans les points de vente officiels de l'ONAB, de la SARPA et des structures du Groupe AGROLOG pour stabiliser le marché. Il y lieu de faire remarquer que dimanche dernier, les prix de la volaille ont pris des proportions vertigineuses vers une hausse inédite en ce début du mois d'août, pour atteindre des records qui s'affichent à plus de 550 DA le Kg de poulet alors que les œufs sont proposés à plus de 520 DA le plateau.

(Lire en Page 3)



● COMMERCIALISATION DES PNEUMATIQUES

NAFTAL met en garde contre les fausses plateformes

(P5)

● L'EAU CONFISQUÉE EN PALESTINE OCCUPÉE

L'arme silencieuse de l'occupation sioniste pour vider la vallée du Jourdain

(P12)

Indonésie: des écoles fermées et des milliers de pompiers mobilisés face à des incendies



Des dizaines d'écoles indonésiennes ont été fermées pour la deuxième journée consécutive mardi, tandis que près de 48.000 pompiers sont mobilisés à travers le pays pour lutter contre les feux de forêt qui ravagent l'archipel. Dans le Kalimantan occidental, sur l'île de Bornéo que l'Indonésie partage avec la Malaisie et Brunei, le maire de Pontianak a ordonné la fermeture des écoles en raison de la fumée envahissant la ville en provenance d'incendies extérieurs. "Nous commençons à le ressentir, en particulier la nuit et le matin, alors que la brume enveloppe déjà la ville de Pontianak", a déclaré le maire Edi Rusdi Kamtono dans un communiqué. Les enfants étudieront à distance tant que la qualité de l'air restera mauvaise, a ajouté le maire, sans préciser le nombre exact d'écoles touchées. Dans l'est de l'île de Java, l'incendie du parc national de Bromo Tengger Semeru, attraction touristique majeure fermée aux visiteurs depuis samedi, a ravagé près de 900 hectares, mardi matin. "Nous faisons de notre mieux et mobilisons tous les moyens possibles (...) pour éteindre et arroser la zone", a déclaré à la presse, le responsable local de la gestion des catastrophes, Satriyo Nurseno. Trois hélicoptères bombardiers d'eau et des camions prêtent main-forte aux quelque 200 pompiers, gardes forestiers, policiers et militaires mobilisés pour maîtriser le sinistre. Selon l'agence nationale de gestion des catastrophes (BNPB), plus de 48.000 agents ont été déployés pour combattre les incendies dans six provinces. Selon l'agence météorologique BMKG, l'Indonésie devrait connaître cette année une saison sèche particulièrement difficile, marquée par un risque élevé de sécheresse et d'incendies, en partie en raison du phénomène El-Niño. Avec ce phénomène naturel, qui revient tous les deux à sept ans, les eaux de surface dans le centre et l'est de l'océan Pacifique équatorial se réchauffent, ce qui entraîne pendant des mois des modifications majeures des régimes de vents, de pression et de précipitations à l'échelle mondiale.

Chine : échec d'une mission de lancement de satellite

Une mission de lancement de satellite utilisant une fusée porteuse Longue Marche-7 modifiée a échoué lundi dans le sud de la Chine, selon l'Agence Chine nouvelle. La fusée transportait le satellite Zhongxing-4B. Elle a décollé à 20h02 (heure de Pékin) depuis le site de lancement de vaisseaux spatiaux de Wenchang, dans la province insulaire de Hainan, avant de connaître une anomalie lors du vol. La cause de la défaillance fait l'objet d'une enquête, selon le site de lancement.

Taïwan : 14 décès dus au COVID-19 en une semaine alors que les infections augmentent

Taïwan a enregistré 14 décès dus au COVID-19 et 72 cas graves au cours des sept derniers jours, soit le bilan hebdomadaire le plus élevé de la vague actuelle, mardi, selon les médias locaux, citant les autorités sanitaires. Lee Chia-lin, directeur adjoint du Centre de renseignement épidémiologique des Centres de contrôle des maladies de Taïwan (CDC), a déclaré que depuis octobre dernier, Taïwan avait enregistré 337 cas domestiques de COVID-19 ayant entraîné des complications graves, dont 42 décès, selon le site Focus Taiwan. Les consultations ambulatoires et les passages aux urgences liés au COVID-19 ont également augmenté, atteignant 24 645 entre le 2 et le 8 août, soit une hausse de 27,6 % par rapport à la semaine précédente. Le CDC a abaissé son estimation du pic hebdomadaire de consultations médicales à 27 000, contre une précédente estimation de 51 000, et a indiqué que l'épidémie actuelle devrait atteindre son pic entre la mi-août et la fin août. Les personnes âgées restent particulièrement vulnérables. Parmi les cas graves enregistrés depuis octobre, 73,9 % concernaient des personnes âgées de 65 ans ou plus, tandis que 84 % présentaient des maladies chroniques sous-jacentes et près de 90 % n'avaient pas reçu le dernier vaccin saisonnier contre le COVID-19. Le CDC a indiqué qu'environ 140 000 doses de vaccin restaient en stock, dont 37 000 doivent expirer le 9 septembre et sont destinées à être distribuées aux collectivités locales. À l'échelle mondiale, les taux de positivité au COVID-19 sont en hausse dans certaines régions d'Europe et d'Afrique, tandis que les infections ont augmenté en Chine, en Thaïlande, en Corée du Sud, aux États-Unis et au Japon, selon le rapport.

Nigeria : l'UE dément tout retrait de l'observation des élections de 2027

Le représentant permanent de l'Union européenne (UE) auprès de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Gautier Mignot, a déclaré que les allégations selon lesquelles l'Union aurait rejeté l'invitation du Nigeria à observer les élections générales de 2027 ne reflétaient pas la réalité.

Gautier Mignot a fait une déclaration écrite concernant les articles affirmant que le Nigeria avait invité l'UE à observer les élections prévues l'année prochaine, mais que l'Union avait décliné cette offre. Il a indiqué que les informations selon lesquelles l'UE aurait rejeté cette invitation étaient « fausses et spéculatives ».

Précisant que la lettre d'invitation de la Commission électorale nationale indépendante du Nigeria était parvenue à l'UE en avril, Mignot a fait savoir qu'il avait été notifié à ce pays qu'une Mission d'experts électoraux (EEM), composée de 2 à 4 observateurs indépendants, y serait dépêchée pour le scrutin.

Soulignant que les missions d'observation électorale de l'UE sont définies chaque année en fonction des conditions des pays concernés et des ressources disponibles, Mignot a noté que la décision de déployer une EEM au Nigeria a été prise dans ce cadre.

Le représentant permanent a par ailleurs annoncé que la mise en œuvre du projet de « Soutien à la gouvernance démocratique au Nigeria », financé par l'UE, se poursuivrait. Des informations avaient été publiées affirmant que l'UE s'était retirée de l'observation des élections prévues en 2027 au Nigeria, mettant ainsi fin à 20 ans d'activités d'observation électorale dans ce pays.



Égypte : 15 morts et 32 blessés dans un grave accident de la route dans l'est du pays

Au moins 15 personnes ont été tuées et 32 autres blessées dans un grave accident de la route survenu mardi dans l'est de l'Égypte, selon le ministère de la Santé. Le ministère a déclaré dans un communiqué qu'un pick-up transportant des ouvriers s'était renversé dans le gouvernorat d'Ismailia. « Selon la dernière mise à jour et un bilan provisoire, l'accident a fait 32 blessés et 15 morts », d'après le ministère. Les blessés ont été transportés à l'hôpital pour recevoir des soins médicaux, tandis que les autorités poursuivaient la vérification des détails de l'accident et surveillaient l'état de santé des victimes.

Afrique du Sud: 14 mineurs clandestins tués dans une mine désaffectée

Quatorze mineurs clandestins ont trouvé la mort dans une mine désaffectée en Afrique du Sud, probablement lors d'un éboulement, a indiqué mardi la police. "Quatorze mineurs illégaux (sont) morts dans une mine désaffectée", selon un communiqué de la police. Huit autres mineurs ont été grièvement blessés, a précisé une porte-parole de la police. Le groupe opérait sur le site minier désaffecté de Nkaneng, près de Rustenburg. Les causes de leur décès font toujours l'objet d'une enquête.

Colombie : le bilan du puissant séisme s'élève à 181 morts

Le bilan du puissant séisme de magnitude 7,4 survenu lundi en Colombie s'est alourdi à au moins 181 morts, provoquant l'effondrement de bâtiments et déclenchant d'importantes opérations de secours dans plusieurs villes, mardi, selon les médias locaux. Au moins 1 310 personnes ont également été blessées dans cette catastrophe naturelle, selon l'Association colombienne des capitales. Cali et Pereira sont les villes les plus durement touchées, avec respectivement 56 et 66 bâtiments effondrés. Cali affiche le bilan humain le plus lourd parmi les villes touchées, avec 95 morts, suivie de Pereira avec 72 morts. Cali a également enregistré 885 blessés. Quibdo, Cali, Manizales, Pereira et Armenia sont placées en alerte rouge en raison de la catastrophe. Les vols dans les aéroports de Pereira, Manizales, Quibdo, Armenia, Cartago et Buenaventura restent suspendus. Plus tôt lundi, le président Abelardo De La Espriella a déclaré aux journalistes que la catastrophe avait endommagé 1 575 habitations, dont 37 ont été totalement détruites, ainsi que 61 bâtiments qui se sont effondrés, 18 centres de santé endommagés, 52 établissements scolaires endommagés, 17 centres communautaires endommagés et 18 routes endommagées. Le gouvernement colombien a déclaré l'état de catastrophe nationale afin de renforcer la mobilisation et la coordination des capacités institutionnelles pour faire face à la situation d'urgence. Le séisme s'est produit à 7h34, heure locale (12h34 GMT), avec un épïcêtre situé à environ 5 kilomètres à l'est de la ville de San José del Palmar, selon les données de l'US Geological Survey. L'agence a indiqué que le séisme avait pris naissance à une profondeur de 107 kilomètres. Un séisme de magnitude 5,0 a été enregistré à 8h18 (13h18 GMT), à environ 16 kilomètres à l'ouest de San José del Palmar. La municipalité, située dans le département du Choco, compte environ 4 800 habitants et se trouve à 1 288 mètres d'altitude.

SUITE À LA FLAMBÉE DES PRIX DE LA VOLAILLE

Le consommateur algérien choisit le poisson qui est abordable en cette période

Face aux perturbations d'approvisionnement et à la hausse des prix de la viande blanche durant cette période estivale caniculaire, les autorités ont procédé au déstockage de poulet congelé au prix fixé à 350 DA/kg dans les points de vente officiels de l'ONAB, de la SARPA et des structures du Groupe AGROLOG pour stabiliser le marché.

Il y lieu de faire remarquer que dimanche dernier, les prix de la volaille ont pris des proportions vertigineuses vers une hausse inédite en ce début du mois d'août, pour atteindre des records qui s'affichent à plus de 550 DA le Kg de poulet alors que les œufs sont pro-

posés à plus de 520 DA le plateau. L'explication de cette augmentation du prix est due, selon certains par la hausse de la demande sur cette matière en cette période de vacances, alors que l'offre a pris des proportions de baisses importantes dans le volume marchandise proposé sur le marché. De plus, il y a lieu de noter cette remarquable baisse de la production qui est expliquée notamment par l'arrivée des grandes chaleurs, obligeant les éleveurs à réduire leur production pour diminuer également, le risque de la perte de leur volaille par le décès, ou un manque à gagner. Ainsi, il s'avère que le facteur essentiel de cette situation, reste le problème de la baisse de l'offre proposée sur le marché national. D'autre part, et en cette période de canicule, il y a aussi le problème des moyens de transport pour l'approvisionnement des marchands avec, entre autres, les périodes de congé et la canicule qui empêche quelques

transporteurs de se déplacer dans des régions extrêmement chaudes.

LE POISSON COMME SOLUTION DE RECHANGE
Devant cette situation où, les répercussions tombent sur le « pauvre » citoyen qui est mis à rude épreuve dans son quotidien puisque cette augmentation intervient dans les prix de la volaille qui est la viande de recours de plusieurs foyers, alors que les prix des viandes rouges ont dépassé les normes et demeurent donc intouchables pour plus d'un. Là, il se trouve que le citoyen se retourne alors vers son approvisionnement en poisson qui d'ailleurs, possède une valeur nutritive meilleure que celle du poulet.

LES AUTORITÉS INTERVIENNENT POUR DESTOCKER LE POULET CONGELÉ À 350 DA LE KG
L'opération de déstockage du poulet congelé disponible au niveau des



points de vente relevant des entreprises du Groupe des industries agroalimentaires et logistiques (AGROLOG) a été lancée à partir de lundi dernier, à l'échelle nationale, au prix de 350 DA/kg, en prévision de la célébration du Mawlid Ennabaoui. C'est d'ailleurs ce qu'a indiqué, la veille, soit, dimanche un communiqué du groupe. AGROLOG a précisé que des points de vente relevant de l'Office national des aliments de bétail (ONAB) seront ouverts au niveau des pôles Est, Centre et Ouest, ainsi que ceux de la Société algérienne de régulation des produits agricoles (SARPA), à travers les différentes régions du pays, afin de permettre aux citoyens d'acquérir du poulet congelé à des "prix compétitifs et

réduits". Cette opération s'inscrit dans le cadre de "la contribution des entreprises publiques relevant du groupe à assurer la disponibilité du produit, à participer à la régulation du marché et à limiter la hausse des prix, outre la préservation du pouvoir d'achat des citoyens, notamment durant les périodes marquées par une hausse de la demande sur les viandes blanches", a souligné le communiqué. Elle intervient également pour mettre en exergue la volonté du groupe et de ses entreprises de contribuer activement à garantir la continuité de l'approvisionnement et à mettre à la disposition des citoyens les produits de large consommation à des prix étudiés, a ajouté la même source.

Saïd Ben

COOPÉRATION ALGÉRO-CHINOISE

Arkab et le géant Baowu posent les bases d'une sidérurgie verte en Algérie

L'Algérie accélère son pari industriel. Hier, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu une délégation du géant chinois de l'acier, "China Baowu Group". Au cœur des discussions, la concrétisation de partenariats stratégiques pour développer une industrie sidérurgique bas carbone en Algérie, adossée aux ressources énergétiques nationales et aux technologies de pointe. La rencontre, tenue en présence du P-DG du groupe Sonatrach, Nour Eddine Daoudi, de cadres du ministère, de Sonatrach et de représentants de la Société nationale de sidérurgie SNS, s'inscrit dans le cadre de la visite de travail que mène la délégation chinoise en Algérie. Elle confirme la volonté des deux pays d'approfondir une coopération économique déjà solide en lui donnant une dimension industrielle nouvelle.

UN PROJET INTÉGRÉ D'ACIER VERT AU CŒUR DES ÉCHANGES

Le dossier principal examiné lors de cette réunion porte sur un projet industriel d'envergure. Il s'agit de la réalisation, en partenariat avec la SNS, d'un complexe intégré pour la production de fer réduit à faible teneur en carbone et d'acier vert. L'originalité du projet repose sur deux piliers. D'abord, la valorisation des ressources nationales : le gaz naturel algérien et le potentiel en énergies renouvelables. Ensuite, l'adoption de technologies industrielles de pointe, notamment celles liées à la décarbonation des procédés sidérurgiques. L'objectif est de produire un acier compétitif tout en réduisant drastiquement son empreinte carbone. Ce projet répond directement aux orientations nationales qui visent à renforcer l'industrialisation locale, à augmenter la valeur ajoutée des ressources du pays et à développer les industries de transformation plutôt que de se contenter d'exporter des matières premières.

LA DÉCARBONATION, AXE CENTRAL DU PARTENARIAT

Au-delà de ce complexe, les discussions ont largement porté sur les

solutions technologiques innovantes pour rendre l'industrie lourde plus propre. Les deux parties ont passé en revue les perspectives de coopération dans le domaine de la réduction des émissions de carbone et de l'adoption de technologies modernes de captage et de stockage. Cet axe s'aligne parfaitement avec les engagements de l'Algérie en matière de transition énergétique et de développement durable. Il s'agit de moderniser le tissu industriel pour qu'il soit compatible avec les exigences environnementales futures, tout en préservant sa compétitivité. De son côté, China Baowu Group, premier producteur d'acier au monde, a présenté son expertise dans la fabrication d'acier de qualité et d'acier vert. La délégation chinoise s'est dite disposée à partager son savoir-faire et à transférer sa technologie vers l'Algérie. Un transfert qui permettrait de former des compétences locales et de hisser la sidérurgie nationale à un nouveau standard.

SONATRACH, PARTENAIRE ÉNERGÉTIQUE DES FUTURS COMPLEXES

La présence du P-DG de Sonatrach à cette réunion n'est pas anodine. Le groupe national aura un rôle central dans l'accompagnement des futurs projets industriels. Selon le communiqué du ministère, les échanges ont également porté sur la couverture des besoins des futurs complexes en gaz naturel, en produits pétroliers et pétrochimiques, ainsi qu'en matières premières et solutions industrielles destinées à réduire les émissions de carbone. En clair, Sonatrach se positionne comme le fournisseur énergétique et technologique de cette nouvelle génération d'industries. Le groupe met aussi en avant ses propres programmes en matière de protection de l'environnement, notamment dans le captage et le stockage du carbone, une expertise qui pourrait être mutualisée.

DES ATOUTS ALGÉRIENS POUR ATTIRER L'INVESTISSEMENT CHINOIS

Lors de la rencontre, Mohamed Arkab a insisté sur les atouts

dont dispose l'Algérie pour réussir ce type de partenariat. Il a cité la disponibilité de ressources énergétiques importantes, des infrastructures gazières déjà développées, et des compétences nationales qualifiées dans les industries de transformation. Pour le ministre, le secteur des hydrocarbures accorde une importance particulière aux partenariats de qualité avec les grands groupes industriels mondiaux. L'objectif est triple : permettre le transfert de technologies, localiser des industries stratégiques sur le sol algérien et renforcer le contenu local dans les projets.

Il a également souligné que la solidité des relations d'amitié algéro-chinoises constitue un facteur clé de confiance pour la réussite de ces projets. Une relation politique forte qui sert désormais de tremplin à une coopération économique plus dense.

VERS UNE NOUVELLE ÉTAPE DE LA COOPÉRATION

Cette rencontre avec Baowu illustre une tendance de fond : l'Algérie cherche à attirer des investisseurs capables d'apporter à la fois du capital, de la technologie et des marchés d'exportation. La Chine, avec ses champions industriels comme Baowu, correspond à ce profil. Si le projet de complexe d'acier vert voit le jour, il marquera une étape importante. Il permettra non seulement de réduire la facture d'importation d'acier et de créer des emplois, mais aussi de positionner l'Algérie comme un acteur régional de la sidérurgie bas carbone. La balle est désormais dans le camp des équipes techniques des deux pays pour transformer ces discussions en accords concrets. Une chose est sûre : avec l'appui de Sonatrach et l'expertise de Baowu, l'Algérie veut faire de sa sidérurgie un secteur moderne, moins dépendant de l'extérieur et plus respectueux de l'environnement.

R.N.

LA CONJONCTURE

Par R. N.

Djellaoui effectue une visite d'inspection nocturne des travaux d'extension du port phosphatier d'Annaba

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, accompagné du wali d'Annaba, Abdelkrim Lamouri, a effectué une visite nocturne inopinée au projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, au cours de laquelle il a inspecté les travaux de réalisation d'un quai minéralier, dans le cadre du projet de phosphate intégré, indique mardi un communiqué du ministère. Cette visite, effectuée lundi, s'inscrit dans le cadre de l'inspection des projets stratégiques d'infrastructures et du suivi de l'état d'avancement des travaux dans les différents chantiers du projet, auquel le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde une grande importance. Lors de cette visite, le ministre a inspecté les opérations de battage des pieux, dont 656 ont été réalisés sur un total de 1.332, ainsi que les travaux de réalisation de l'enrochement le long du mur du quai. Il a également suivi les opérations de dragage du sable en mer par un navire spécialisé, puis son refoulement à travers des conduites flottantes afin de constituer le remblai derrière le quai, une opération menée 24h/24, à un rythme de 30.000 M3/jour. Le ministre a aussi inspecté les travaux de réalisation des poutres en béton armé et les préparatifs en cours pour la réalisation des dalles préfabriquées en béton armé, qui seront utilisées pour constituer la superstructure du quai. Au terme de la visite, le ministre a donné des instructions aux entreprises chargées de la réalisation pour intensifier le suivi sur le terrain et renforcer la coordination entre les différents intervenants, afin d'accélérer la cadence des travaux, tout en maintenant les travaux de nuit au même rythme, en vue d'achever le projet dans les délais impartis et conformément au programme établi.

R. N.

L'INDICE FAO DES PRIX ALIMENTAIRES S'EST ÉTABLI À 131,1 POINTS EN JUILLET 2026

Renforcer la production nationale pour faire face à la flambée des prix à l'internationale

Les prix alimentaires mondiaux viennent d'atteindre un nouveau pic. Selon les dernières données publiées vendredi dernier par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, la FAO, l'indice FAO des prix alimentaires s'est établi à 131,1 points en juillet 2026.

C'est son niveau le plus élevé depuis trois ans, en hausse de 0,6 % par rapport à juin et de 1 % sur un an. Derrière ce chiffre se cache une réalité de plus en plus difficile pour les pays importateurs : la facture alimentaire mondiale s'alourdit sous l'effet conjugué des tensions géopolitiques, des épisodes de chaleur extrême et du renchérissement de l'énergie. La hausse est particulièrement marquée pour les céréales, qui constituent la base de l'alimentation de milliards de personnes. En juillet, l'indice des céréales a progressé de 3,4 % en un seul mois. Le blé tire cette flambée vers le haut avec une augmentation de 5,8 %, dans un contexte d'inquiétudes sur les exportations depuis la mer Noire et de vagues de chaleur qui frappent plusieurs grands greniers agricoles de la planète. Le maïs n'est pas en reste : ses cours ont

grimpé de 3,6 %, pénalisés par la sécheresse dans certaines régions des États-Unis et par la hausse des coûts de production liés à l'énergie.

SEUL LE RIZ ÉCHAPPE POUR L'INSTANT À CETTE DYNAMIQUE, AVEC DES PRIX INTERNATIONAUX RESTÉS GLOBALEMENT STABLES

Dans un tel contexte, la dépendance aux marchés extérieurs devient un facteur de vulnérabilité directe pour la sécurité alimentaire et le pouvoir d'achat des ménages. Chaque choc climatique, chaque tension géopolitique, chaque variation du prix du pétrole se répercute immédiatement sur le prix du pain, des pâtes ou de l'alimentation du bétail. Les pays qui importent une part importante de leurs besoins en blé, en maïs et en autres produits de base se retrouvent alors en première ligne, contraints de subir des hausses qu'ils ne maîtrisent pas.

C'est précisément pour résister à ces chocs que le renforcement de la production nationale dans certains produits alimentaires stratégiques s'impose aujourd'hui comme un impératif. Le blé, le maïs et d'autres cultures essentielles ne sont plus seulement des denrées agricoles. Ils sont devenus des leviers de souveraineté. Développer les filières locales, améliorer les rendements, sécuriser l'irrigation et réduire les pertes post-récolte permet de créer un tampon face à la volatilité des marchés internationaux. Une plus grande autonomie sur ces produits clés donne aux États davantage de marges de manœuvre pour stabiliser les prix internes, protéger les consommateurs et garantir un approvisionnement régulier, même en période de crise mondiale. Au-delà de l'ur-



gence conjoncturelle liée à la flambée des cours, il s'agit donc d'un choix de long terme. Investir dans la production nationale de céréales et d'intrants agricoles, c'est réduire la dépendance, maîtriser une partie de la chaîne de valeur et construire une résilience face à un monde où l'insécurité climatique et énergétique risque de durer. Dans un environnement international instable, la capacité à produire chez soi une partie de ce que l'on consomme n'est plus une option. C'est une condition pour préserver la stabilité économique et sociale.

LE SUCRE EN HAUSSE DE 5,6 %

L'indice des prix du sucre a progressé de 5,6 %, effaçant son recul du mois précédent. Cette hausse s'explique par les inquiétudes entourant les effets persis-

tants du temps chaud et sec sur les cultures dans l'Union européenne, ainsi que les conséquences du phénomène El Niño sur les récoltes des principaux producteurs asiatiques.

Les huiles végétales ont, pour leur part, augmenté de 2 %, atteignant leur niveau le plus élevé depuis juin 2022. Les prix de l'huile de palme ont été soutenus par la demande du secteur indonésien du biodiesel et par le renchérissement du pétrole brut. Les cours de l'huile de soja ont également progressé, tandis que ceux des huiles de tournesol et de colza ont reculé.

REPLI DE LA VIANDE ET DES PRODUITS LAITIERS

À l'inverse, l'indice des prix de la viande a diminué de 2,8 % par rapport à son niveau record de juin, enregistrant sa première baisse mensuelle de l'année.

Les prix de la volaille ont notamment reculé en raison d'une offre brésilienne abondante à l'exportation.

Ceux de la viande porcine ont également baissé, dans un contexte d'offre importante dans l'Union européenne et de demande mondiale modérée.

Les produits laitiers ont enregistré une baisse mensuelle de 0,7 %, sous l'effet du recul des prix du lait entier en poudre, du lait écrémé en poudre et du beurre.

Les prix internationaux du fromage ont toutefois progressé pour la première fois depuis un an, la diminution saisonnière de la production laitière dans l'Union européenne ayant compensé le repli des cours en Océanie et l'abondance des exportations américaines, selon la FAO.

Hamza B.

PÉTROLE

Le Brent teste le seuil des 90 dollars

Les prix du pétrole ont avoisiné les 90 dollars américains le baril, mardi, alors que l'échec d'un accord entre les États-Unis et l'Iran a ravivé les craintes d'une escalade au Moyen-Orient. Les attaques contre des installations pétrolières en Libye et la baisse des réserves stratégiques américaines ont, de leur côté, renforcé les inquiétudes concernant la sécurité de l'approvisionnement mondial. Les contrats à terme sur le Brent, référence internationale, pour livraison en octobre s'échangeaient à 90 dollars le baril à 11 h 24, heure locale (08 h 24 GMT), en hausse de 2,6 % par rapport à la clôture précédente, à 87,72 dollars. Les contrats à terme sur le West Texas Intermediate (WTI), référence américaine, pour livraison en septembre s'échangeaient à 84,36 dollars le baril, en progression de 2,7 % par rapport aux 82,13 dollars de la séance précédente.

Le président américain Donald Trump a refusé, lundi, de préciser les prochaines étapes des négociations avec l'Iran, tout en laissant entendre que Washington pourrait opter pour une escalade militaire majeure en cas d'échec des pourparlers. S'adressant aux journalistes à la Maison-

Blanche, M. Trump a répondu « Vous le saurez » lorsqu'il a été interrogé sur la suite du dernier cycle de négociations, qu'il avait auparavant qualifié de « dernière chance » pour l'Iran avant une éventuelle action militaire. Interrogé sur la possibilité d'une « escalade massive », il a affirmé que les États-Unis disposaient des capacités nécessaires pour mener une telle action si besoin.

Il a également estimé que l'Iran devrait indemniser Washington pour les dommages que, selon lui, Téhéran aurait causés au cours des cinquante dernières années. Ces déclarations ont ravivé les inquiétudes quant à une possible escalade entre Washington et Téhéran, accentuant les incertitudes sur l'approvisionnement pétrolier au Moyen-Orient et soutenant les cours du brut.

ATTAQUES CONTRE DES INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES EN LIBYE

Les attaques répétées de drones contre des installations pétrolières en Libye ont accru les craintes de perturbations de la production et des exportations du pays. Un drone a visé, tôt mardi, une installa-

tion pétrolière à Zawiya, dans l'ouest de la Libye, marquant le troisième incident de ce type depuis dimanche. La veille, une attaque contre un réservoir de stockage d'essence au dépôt pétrolier de Zawiya avait provoqué un important incendie, conduisant la Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) à déclarer l'état d'« urgence maximale ».

Le drone est tombé à proximité du principal réservoir de pétrole et du réseau d'oléoducs d'une installation exploitée par la Zawiya Oil Refining Company, sans faire de victime ni causer de dégâts matériels. La NOC a averti que la poursuite des attaques pourrait la contraindre à déclarer un cas de force majeure et à suspendre les opérations à la raffinerie de Zawiya. La production libyenne de pétrole brut s'est établie en moyenne à environ 1,35 million de barils par jour en juillet, selon les données de la NOC.

RÉSERVES STRATÉGIQUES AMÉRICAINES AU PLUS BAS DEPUIS 1983

La forte baisse des réserves stratégiques américaines de pétrole brut a également alimenté les inquiétudes concernant les

stocks d'urgence du pays.

Les stocks de la Réserve stratégique de pétrole (SPR) des États-Unis ont diminué de 6,1 millions de barils la semaine dernière, pour s'établir à 298,7 millions de barils, leur niveau le plus bas depuis 1983, selon les données du département américain de l'Énergie publiées lundi.

Cette baisse fait suite à un prélèvement d'environ 2,8 millions de barils la semaine précédente, lorsque les stocks s'élevaient à 304,8 millions de barils.

Ces retraits s'inscrivent dans le cadre de l'engagement de Washington à libérer 172 millions de barils provenant de la SPR, dans le cadre d'une action coordonnée de l'Agence internationale de l'énergie visant à atténuer les perturbations de l'approvisionnement mondial et la hausse des prix de l'énergie.

Cette initiative plus large prévoit la mise sur le marché de 400 millions de barils de pétrole et de produits raffinés issus des réserves d'urgence des pays participants.

H. B.

COMMERCIALISATION DES PNEUMATIQUES

NAFTAL met en garde contre les fausses plateformes

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers, NAFTAL, a tiré la sonnette d'alarme. Dans un communiqué rendu public ces derniers jours, l'entreprise a mis en garde les citoyens contre la multiplication de plateformes et de pages électroniques non officielles qui usurpent son identité pour proposer à la vente des pneus de la marque "Continental".

Selon le document, plusieurs sites et pages sur les réseaux sociaux se font passer pour NAFTAL. Ils utilisent sans autorisation le nom et le logo de la société pour prétendre recueillir des commandes de pneus. Cette pratique vise à tromper les citoyens et à les inciter à passer commande en dehors des canaux légaux de l'entreprise. Face à cette

situation, NAFTAL a tenu à rap-peler une information essentielle : la seule plateforme officielle et agréée par la société pour l'achat des pneus est e-mahata.naftal.dz. Toute autre adresse, tout autre lien ou page revendiquant un lien avec NAFTAL n'a donc aucun caractère officiel et n'engage en rien l'entre-prise.

UN MODE DE PAIEMENT STRICTEMENT ENCADRÉ
Au-delà de l'usurpation d'identité, le communiqué insiste sur un point crucial qui concerne directement la sécurité financière des clients : le paiement. NAFTAL précise qu'aucun règlement anticipé n'est demandé via des comptes bancaires personnels ou des virements. Le processus est clairement défini. La commande se fait exclusi-vement via la plateforme officielle. Le paiement, lui, n'intervient qu'au moment du retrait. Il doit être effectué uniquement par carte bancaire ou par carte "Eddahabia" directement au niveau des centres NAFTAL concernés, lors de la convocation du client pour la réception des pneus. Cette précision vise à couper court aux arnaques qui consistent à demander des acomptes ou des transferts d'argent avant livraison. Une fois l'argent versé sur un compte frauduleux, le client n'a plus

aucun recours et le risque de ne jamais recevoir le produit est très élevé.

APPEL À LA VIGILANCE ET AUX SIGNALEMENTS

Consciente de l'impact que peuvent avoir ces pratiques sur la confiance des citoyens, NAFTAL appelle à la plus grande vigilance. L'entreprise demande aux citoyens de ne pas cliquer sur des liens ni de traiter avec des pages dont la source est incon-nue. Elle recommande de toujours vérifier l'information auprès des canaux officiels de communication de la société.

Pour signaler une page ou une plate-forme suspecte, deux moyens sont mis à disposition. Les citoyens peu-vent soit envoyer un message via la messagerie de la page Facebook officielle de NAFTAL, soit contacter directement le centre d'appels de l'entreprise au numéro 3305. L'objectif est de permettre à l'entre-prise de recenser rapidement ces ten-tatives de fraude et d'alerter les autorités compétentes.

DES POURSUITES JUDICIAIRES ENVISAGÉES

Dans son communiqué, NAFTAL ne s'est pas limitée à la mise en garde. La société a également affirmé qu'elle se réserve le droit d'engager toutes les poursuites judiciaires nécessaires à l'encontre des person-



nes et des entités qui exploitent frauduleusement son nom et sa mar-que à des fins d'escroquerie. Cette annonce vise à dissuader les fraudeurs et à rappeler que l'usurpa-tion de l'identité d'une entreprise publique est un délit passible de sanctions. Elle montre aussi la volonté de NAFTAL de protéger à la fois son image de marque et les intérêts des consommateurs.

POURQUOI CETTE VIGILANCE EST NÉCESSAIRE

La vente de pneus est un service très demandé, notamment en période de forte chaleur où l'usure des pneuma-tiques s'accélère. Les réseaux soci-aux sont devenus un canal privilégié

pour chercher des offres. C'est juste-ment cette forte demande que les fraudeurs exploitent en créant des pages qui semblent crédibles. En rappelant l'existence de sa seule plateforme officielle et en clarifiant les modalités de paiement, NAFTAL cherche à sécuriser le parcours d'achat du citoyen et à éviter qu'il ne tombe dans le piège des fausses annonces.

En définitive, le message de NAF-TAL est clair, pour acheter des pneus Continental en toute sécurité, un seul réflexe, passer par e-mahata.naftal.dz et ne payer qu'au retrait avec sa carte bancaire dans un centre officiel. Toute autre démarche expose au risque d'arnaque.

H.B.

ANP

Démantèlement de 2 réseaux criminels et saisie d'environ 1,8 million de comprimés psychotropes

Deux réseaux criminels organisés transfrontaliers, spécialisés dans le narco-traffic, ont été démantelés et environ 1,8 million de comprimés psy-chotropes ont été saisis lors de deux opérations distinctes menées, mardi, par le Service de lutte contre les stupéfiants et les substances psy-chotropes, relevant du Service cen-tral opérationnel de la lutte contre la criminalité organisée de la Gendarmerie nationale, à Alger, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un commu-niqué. "Dans la dynamique des efforts continus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, les personnels du Service de lutte contre les stupéfiants et les sub-stances psychotropes, relevant du Service central opérationnel de la lutte contre la criminalité organisée de la Gendarmerie nationale, à Alger, ont procédé, lors de deux opérations distinctes, menées le 11 août 2026, au démantèlement de deux réseaux criminels organisés transfrontaliers, spécialisés dans le narcotrafic", précise la même source. Ces opérations ont permis "l'arrestation de 14 individus et la saisie d'environ un million huit cent mille (1.800.000) comprimés psy-chotropes de type Prégabaline 300 mg, soigneusement dissimulés à l'in-térieur d'un camion tracteur doté d'une citerne, en sus d'un pistolet automatique calibre 9 mm, de 50

balles du même calibre, 4 véhicules touristiques et une somme d'argent considérable en monnaie nationale". "Ces résultats réalisés sur le terrain reflètent le haut niveau de disponi-bilité et le professionnalisme atteint par l'Armée nationale populaire (ANP), ainsi que sa détermination à poursuivre ses efforts dans le cadre de la lutte contre le crime organisé multiforme, notamment le narcotra-fic, traduisant ainsi son engagement à défendre la Patrie, sa sécurité et sa stabilité", conclut le communiqué du MDN.

DÉMANTELEMENT D'UN RÉSEAU CRIMINEL SPÉCIALISÉ DANS LE NARCOTRAFIC

Un réseau criminel spécialisé dans le narcotrafic a été démantelé par les Services de sécurité de l'Armée nationale populaire (ANP) au cours de cette semaine, lors d'une opéra-tion qualitative en 1ère et en 3ème Régions militaires, avec la saisie de plus de 86 kilogrammes de drogue dure (cocaïne) et plus d'un million de psychotropes, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans la dynamique des efforts déployés par les unités de l'Armée nationale populaire dans la lutte contre la criminalité organisée en toutes ses formes, et grâce à la coordination sécuritaire des Services de Sécurité de l'Armée en 1ère et en 3ème

Régions militaires dans une opéra-tion qualitative, ont procédé au cours de cette semaine au déman-tèlement d'un réseau criminel spé-cialisé dans le narcotrafic. Cette opération s'est soldée par l'ar-restation de (5) narcotrafiquants parmi eux une femme, et la saisie de

plus de 86 kg de drogue dure (cocaïne), en sus d'un million quar-ante-neuf mille trois cents (1.049.300) unités de psychotropes, dissimulés minutieusement à bord d'un (1) camion semi-remorque et un véhicule (1) touristique", précise la même source. "Ces résultats

enregistrés sur le terrain dans le cadre de lutte contre la criminalité organisée, interviennent à la suite de la coordination conjointe entre les services sécuritaires relevant du ministère de la Défense nationale veillant sur la sécurité des citoyens", conclut le communiqué.

R.N.

LE TAUX D'OCCULTATION DU DISQUE SOLAIRE ATTEINDRA PRÈS DE 97%

Une éclipse solaire partielle visible ce mercredi en Algérie

Une éclipse solaire partielle sera visible, mercredi, dans la quasi-totalité du territoire national, un phénomène astronomique exceptionnel à observer toutefois avec précaution : ne jamais regarder directe-ment le soleil sans protection adaptée au risque d'endommager gravement les yeux.

A cette occasion, l'association Sirius d'astronomie a indiqué, dans un communiqué, qu'elle organisera, en partenar-iat avec le ministère de la Jeunesse et en coopération avec les associations d'astronomie algériennes, "une observa-tion nationale dans la ville de Ténès, dans le cadre du programme des camps d'été, où le taux d'occultation du disque solaire atteindra près de 97%, contre 96% à Alger, avant de diminuer progressivement en allant vers l'est et le sud du pays".

Dans le cadre de la vulgarisation de la culture astronomique, l'association a lancé, en coopération avec le Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST Constantine), "un site électronique dédié à cette éclipse comprenant des explications scientifiques, les horaires de l'éclipse dans les différentes wilayas du pays, ainsi qu'une carte interactive permettant de connaître le taux d'occultation, les phases de l'éclipse et les lieux d'ob-servation avec plusieurs associations astronomiques à travers les différentes wilayas".

L'association a, par ailleurs, consacré un numéro spécial de la revue scientifique "Echihab El-Ilmi" aux aspects sci-entifiques et historiques de l'éclipse, ainsi qu'aux méthodes d'observation sûrs, accessible via le lien : <http://medi-ation.cerist.dz/e2026.html>. L'éclipse solaire se produit lorsque la lune passe entre le soleil et la terre occultant totalement ou partiellement la lumière solaire.

L'éclipse du 12 août 2026 sera totale sur une bande traversant le Groenland, l'Islande, le nord de l'Espagne et le Portugal, tandis qu'elle sera partielle en Algérie avec un taux d'occultation variable selon les régions.

Afin de protéger les yeux et d'éviter des lésions oculaires irréversibles, il est strictement interdit d'observer directe-ment le soleil sans protection adaptée et il est recommandé l'utilisation exclusive des lunettes spéciales d'observa-tion des éclipses, conformes à la norme internationale ISO 12312-2.

R.N.

ALGER

Une intervention chirurgicale rare et complexe sauve un enfant de trois ans

Une équipe médicale de l'établissement hospitalier spécialisé Dr Maouche Mohand Amokrane, à Alger, a réalisé avec succès une intervention chirurgicale complexe sur un enfant âgé de trois ans, victime d'une grave chute ayant entraîné plusieurs blessures.

Selon une information publiée hier dimanche par l'établissement hospitalier spécialisé Dr Maouche Mohand Amokrane et relayée par le ministère de la Santé, « l'enfant avait été transféré depuis une autre structure de santé pour une prise en charge spécialisée », précisant que « les examens médicaux ont permis de diagnostiquer une lésion rare et potentiellement mortelle, à savoir un pseudo-anévrisme de l'aorte, apparu à la suite du traumatisme ». Face à la gravité de la situation, une intervention chirurgicale urgente et particulièrement délicate a été décidée. L'opération a été menée par l'équipe du service de chirurgie vasculaire, artérielle et de transplantation d'organes, sous la conduite du Pr Souad Benallal, cheffe du service, en coordination avec les différentes équipes médicales et paramédicales.

La prise en charge a mobilisé des chirurgiens vasculaires, des médecins anesthésistes-réanimateurs, des spécialistes de la circulation extracorporelle ainsi que le personnel infirmier. Le recours à la circulation extracorporelle (CEC) a permis aux équipes médi-



cales d'intervenir dans des conditions adaptées à la complexité de cette lésion et de procéder avec succès à sa réparation.

Cette intervention constitue, selon l'établissement, « une nouvelle réussite médicale » et témoigne « du niveau d'expertise

de ses équipes dans la prise en charge de situations chirurgicales particulièrement complexes ».

Elle illustre également l'importance de la coordination entre plusieurs spécialités médicales, notamment lorsqu'il s'agit d'urgences vitales nécessitant une

intervention rapide et hautement spécialisée.

À l'issue de cette prise en charge, l'administration de l'établissement « a salué l'engagement et le professionnalisme de l'ensemble des équipes ayant participé à l'intervention ».

ORAN

11 personnes arrêtées pour trafic de drogue

D'importantes quantités de drogue ont été saisies dans la wilaya d'Oran lors d'une opération menée par les services de la douane en coordination avec une unité de l'Armée nationale popu-

laire, a indiqué hier la Douane algérienne dans un communiqué. Il a en effet été procédé à la saisie de 872.850 comprimés hallucinogènes de type Prégabaline 300 mg et 5,378 kg de cocaïne, ainsi qu'une somme d'argent de 104

002 000 Da et 350 euros. L'opération, qui a également permis de saisir 7 voitures particulières, 1 camion, et 1 jet-ski, a été ponctuée par l'arrestation de 11 personnes, a souligné la même source.

KHENCHELA

Près de 39 milliards de centimes pour la modernisation des infrastructures routières

La wilaya de Khenchela alloue 38,9 milliards de centimes pour renforcer les infrastructures routières, réhabiliter les axes et sécuriser les usagers de la route. Dans le cadre du renforcement des infrastructures de base et de la prise en charge des préoccupations des usagers de la route, le secteur des travaux publics de la wilaya de Khenchela vient d'allouer une enveloppe financière de près de 38,9 milliards de centimes, soit 389 millions de dinars. Ce budget conséquent est destiné à la maintenance préventive et curative des axes routiers nationaux et wilayaux, à la réhabilitation de plusieurs ouvrages d'art stratégiques ainsi qu'à l'élimination des points noirs recensés à travers le territoire de la wilaya. Selon les précisions fournies par la Direction des travaux publics, cette intervention ciblée vise à remettre en état des tronçons fortement dégradés, afin de désenclaver plusieurs localités et d'améliorer la fluidité du trafic routier. Parmi les opérations retenues figurent notamment la rénovation du chemin de wilaya (CW) n°17, reliant Ouled Ezzeddine à Aïn Touila, sur un linéaire de 5 kilomètres, ainsi que la réfection du CW n°10, assurant la liaison

entre la route nationale (RN) n°32 et la limite de la wilaya d'Oum El Bouaghi, au niveau du tronçon traversant la commune d'El Remila, sur 4,5 kilomètres. Parallèlement, le programme prévoit la prise en charge de six ouvrages d'art situés sur le CW n°5, dans la commune de Tamouza. Les procédures administratives sont également en voie d'achèvement pour le lancement prochain des travaux sur le CW n°172, comprenant la réhabilitation de trois autres ouvrages d'art sur les axes reliant les CW n°5,

n°45 et n°172, au niveau de Bouhamama. Ces nouveaux chantiers viennent renforcer les opérations engagées au titre du programme de l'exercice 2024, à l'image des travaux réalisés sur le CW n°45, sur un linéaire de 4,5 kilomètres, sous le contrôle rigoureux des bureaux d'études et des laboratoires spécialisés. Sur le terrain, les brigades techniques poursuivent également les travaux d'aménagement du carrefour stratégique reliant la RN n°80 au CW n°4, ainsi que la pose de glissières de sécurité au niveau du virage

dangereux situé à la sortie de Babar, en direction de Chechar, sur la RN n°80. Le renforcement de la signalisation routière est également prévu au niveau de la zone d'Aïn El Djemel. En application des orientations du wali de Khenchela, Salim Harizi, l'ensemble des moyens humains et logistiques du secteur demeure mobilisé pour résorber les zones accidentogènes, sécuriser les déplacements des citoyens et préserver durablement le patrimoine routier de la région.

TISSEMSILT :

Clôture de l'école coranique d'été

Les activités de l'école coranique d'été ont pris fin au Centre culturel islamique de Tissemsilt, avec la participation de 516 enfants, filles et garçons, selon le directeur du centre, El-Ouardjani El-Houari. Le responsable a indiqué que la cérémonie de clôture s'est déroulée dans une ambiance festive et joyeuse, en présence d'un nombre important de familles. Elle a été marquée par la remise d'attestations aux 516 enfants ayant participé à cette école coranique d'été, organisée sous le slogan : « O Yahia, saisis le Livre avec force ». Il a précisé que 90 des meilleurs apprenants ont reçu des récompenses offertes par des bienfaiteurs, en guise d'encouragement pour leurs efforts et leurs résultats. El-Ouardjani a également expliqué que cette session de

formation, qui avait débuté à la fin du mois de mai dernier et s'est achevée aujourd'hui, a connu une forte affluence d'enfants âgés de 5 à 14 ans. Leur formation a été assurée par 16 enseignants, répartis sur 10 classes et groupes d'apprentissage. Le programme pédagogique comprenait, notamment l'apprentissage et la mémorisation du Saint Coran, la mémorisation des hadiths du Prophète, ainsi que des Quarante hadiths d'An-Nawaoui, les Noms d'Allah, entre autres enseignements. Le directeur du Centre a souligné que l'école coranique d'été attire chaque année davantage d'enfants. De nombreuses familles de la wilaya veillent ainsi à mettre à profit les vacances estivales de leurs enfants d'une manière qui combine repos, détente, loisirs et enseignement.

ALGER

Onze personnes incommodées par les fumées lors d'un incendie

D'autre part, onze personnes ont été incommodées par des difficultés respiratoires à la suite d'un incendie qui s'est déclaré dans une cage d'escalier d'un immeuble d'habitation à Zeralda, dans la wilaya d'Alger, a indiqué la Protection civile dans un communiqué. Les victimes, souffrant de difficultés respiratoires, ont été secourues sur place avant d'être évacuées vers l'hôpital local pour recevoir les soins nécessaires. Selon la même source, l'incendie s'est déclaré au niveau de compteurs électriques à l'intérieur d'un immeuble d'habitation situé dans la commune de Zeralda. Les équipes de la Protection civile sont intervenues à 20h37 pour maîtriser le sinistre et porter secours aux personnes affectées. Pour cette intervention, les services de la Protection civile ont mobilisé deux camions d'incendie et deux ambulances.

TRANSFERT DES ENSEIGNANTS

Prolongation au 15 août du délai de dépôt des demandes

Le ministère de l'Education nationale a annoncé, lundi, la prolongation jusqu'au 15 août du délai de dépôt des demandes de transfert des enseignants titularisés des trois cycles d'enseignement, souhaitant être mutés en dehors de leur administration d'origine au titre de l'année scolaire 2026-2027, ainsi que le report de la période consacrée au choix des établissements souhaités pour l'affectation, du 20 au 24 août. Dans un communiqué, le ministère "informe les enseignants titularisés des trois cycles d'enseignement (primaire, moyen et secondaire), en situation d'exercice et ayant introduit une demande de transfert en dehors de leur administration d'origine (entrée et sortie interwilayas) au titre de l'année scolaire 2026-2027, que la période consacrée au choix des établissements éducatifs souhaités pour l'affectation dans la wilaya d'accueil, via l'espace qui leur est dédié, a été reportée pour les 20-24 août 2026, ainsi que de toutes les opérations qui s'ensuivront". Le ministère a également informé "l'ensemble des enseignants titularisés, tous cycles confondus, en situation d'exercice, souhaitant être mutés en dehors de leur administration d'origine (entrée et sortie interwilayas) au titre de l'année scolaire 2026-2027, dans la limite des postes budgétaires vacants au niveau de la direction de l'éducation demandée, et n'ayant pas encore introduit leur demande de transfert interwilayas via leur espace personnel sur le système d'information du secteur de l'Education nationale à l'adresse : <https://ostad.education.gov.dz>, que le délai de dépôt des demandes de transfert est prolongé jusqu'au 15 août, via le même espace. Cette mesure permet également aux enseignants ayant déjà introduit leur demande durant la précédente période, de vérifier leurs informations personnelles et professionnelles et de lever, le cas échéant, les éventuelles réserves", selon la même source.

SAHARA OCCIDENTAL

Des efforts de sensibilisation à la cause de la dernière colonie en Afrique

Des efforts de sensibilisation à la cause de la dernière colonie en Afrique lors du 17e Forum social mondial à Cotonou (Bénin).



Le secrétaire général du Syndicat des travailleurs sahraouis, Nafee Mohamed Ahmed, affirme que la participation à cette édition du Forum social mondial se caractérisait par sa diversité. En sa qualité de chef de la délégation de la société civile, il a indiqué, lors d'une déclaration à l'agence de presse SPS, que de nombreuses organisations de la société civile sahraouie, notamment des organisations de masse et des associations, y étaient représentées, ainsi que des organismes spécialisés dans les droits humains et les questions humanitaires.

Il a expliqué que la cause sahraouie était mise en avant non seulement par la qualité de la participation, mais aussi par des conférences et des ateliers spécialisés et thématiques, portant notamment sur

le droit à l'autodétermination, les ressources naturelles, les réalités économiques face à l'occupation et à ses politiques au Sahara occidental, les droits humains et les droits sociaux et culturels, a ajouté la même source.

UN PAVILLON POUR LES PARTICIPANTS SAHRAOUI

Nafee Mohamed Ahmed a fait savoir qu'un pavillon a été dédié aux organisations et associations de la société civile sahraouie qui présentait différents aspects des souffrances et de la lutte du peuple du Sahara occidental, selon SPS.

Par ailleurs, des rencontres ont eu lieu avec de nombreuses délégations participantes venues de tous les continents, notamment des pays du Sahel et des nations francophones, ainsi qu'avec diverses autres organisations participantes du monde entier.

Selon le secrétaire général du Syndicat des travailleurs sahraouis, les ateliers de sa délégation, grâce à la diversité de leurs participants — conférenciers et animateurs

de différentes nationalités — ont démontré un consensus parmi eux quant à leur conscience de la cause nationale et leur solidarité indéfectible avec le peuple sahraoui dans sa lutte.

Du côté marocain, le régime du Makhzen a essuyé un cuisant échec dans la promotion de ses thèses coloniales, lors de sa participation à cette édition du Forum social mondial. Malgré toutes ses manœuvres, le régime d'occupation n'a pas réussi à freiner le large élan de solidarité avec la cause sahraouie.

LIBYE

La Compagnie nationale de pétrole menace de déclarer la force majeure à Zaouïa

La Compagnie nationale libyenne de pétrole (NOC) a averti mardi qu'elle pourrait déclarer un cas de force majeure et suspendre entièrement ses activités dans le complexe pétrolier de Zaouïa, dans l'ouest de la Libye, après plusieurs attaques de drones contre ses installations. Cet avertissement est intervenu quelques heures après que l'entreprise publique a décrété l'état d'urgence maximal à la raffinerie de Zaouïa, où une frappe de drone a provoqué l'incendie d'un réservoir contenant environ 4,5 millions de litres d'essence. Les installations pétrolières de Zaouïa, situées à environ 40 kilomètres à l'ouest de Tripoli, ont été visées à plusieurs reprises ces derniers jours, sur fond d'affrontements entre groupes armés dans la région. Dans un communiqué publié lundi soir, la NOC a indiqué que les infrastructures pétrolières de la ville « continuaient de faire l'objet d'actes de sabotage menés au moyen de drones télécommandés ». Selon la compagnie, un drone a ciblé l'usine de mélange et de conditionnement des

lubrifiants, exploitée par la Société de raffinage du pétrole de Zaouïa. L'appareil s'est écrasé à proximité du principal réservoir de stockage de lubrifiants et du réseau de conduites utilisé pour approvisionner le marché intérieur. Les équipes de lutte contre les incendies et de sécurité de la raffinerie, de la compagnie Brega et d'autres entreprises pétrolières voisines poursuivent leurs efforts pour maîtriser le feu et empêcher sa propagation. La NOC a souligné que la protection des installations pétrolières, de leurs employés et de la continuité des opérations de production, de stockage et de distribution constituait « une responsabilité nationale partagée ». Elle a également averti que ces attaques représentaient « une menace directe pour la sécurité du pays ». Le dernier incident constitue la troisième attaque consécutive de drone contre le complexe de Zaouïa depuis dimanche. La compagnie a appelé les autorités compétentes à intervenir rapidement face à la menace croissante pesant sur les infrastructures pétrolières. La NOC a pré-

cisé que la dernière attaque n'avait fait aucune victime ni causé de dégâts matériels. Dans les contrats pétroliers libyens, la force majeure désigne un statut juridique libérant les parties contractantes de leurs obligations lorsque des circonstances exceptionnelles les empêchent de respecter leurs engagements. La semaine dernière, des affrontements entre groupes armés à Zaouïa se sont étendus à la ville voisine de Sorman, faisant des morts et des blessés et provoquant une évacuation de prisonniers. La Libye reste divisée entre le Gouvernement d'unité nationale, établi à Tripoli et dirigé par Abdelhamid Dbeibah, et une administration rivale désignée par la Chambre des représentants et conduite par Oussama Hammad à Benghazi. La Mission d'appui des Nations unies en Libye poursuit ses efforts pour résoudre les différends politiques qui retardent la tenue des élections nationales, attendues par les Libyens pour mettre fin à des années de divisions et de conflits armés depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011.

L'ALGÉRIE GRAND MARCHÉ VOISIN DE LA TUNISIE :

201 millions de dollars de potentiel tunisien, mais pas tous les marchés accessibles

La proximité géographique, linguistique et culturelle ne s'est jamais traduite par une présence commerciale tunisienne à la hauteur de ce que laisseraient attendre ces avantages. Une note de l'Institut tunisien de la compétitivité et des études quantitatives (ITCEQ), publiée en juin 2025 sous le titre Le marché algérien : quel potentiel à l'export pour la Tunisie ?, permet de mesurer cet écart. En reprenant les calculs du Centre du commerce international (CCI), l'étude estime à 327 millions de dollars le potentiel d'exportation tunisien vers l'Algérie, dont 201 millions de dollars encore inexploités. Le taux de réalisation n'est que de 38,5 %. Mais ce chiffre spectaculaire ne signifie pas que 201 millions de dollars de commandes attendent les entreprises tunisiennes de l'autre côté de la frontière. Les données commerciales récentes en apportent une première démonstration. Après une progression de 7,5 % en 2025, les exportations tunisiennes vers l'Algérie ont nettement reculé en 2026 : -22,2 % au premier trimestre, -20,3 % à quatre mois, -26 % à cinq mois, puis -18,7 % sur l'ensemble du premier semestre. Dans le même temps, les exportations tunisiennes totales progressaient de 9 % au premier semestre. Le potentiel existe donc. Mais potentiel théorique, marché accessible et chiffre d'affaires réalisable sont trois notions différentes. C'est cette distinction qui doit guider une entreprise avant de considérer l'Algérie comme son prochain relais de croissance.

UNE ÉTUDE DE 2025 QUI REGARDE LARGEMENT LE MARCHÉ DE 2021

La première précaution concerne l'âge des données. La note de l'ITCEQ date de juin 2025, mais une grande partie de son diagnostic concurrentiel — rangs des fournisseurs, parts de marché, avantages comparatifs et dynamique de la demande — repose sur la période 2011-2021. En 2021, par exemple, la Tunisie ne représentait que 0,69 % du marché algérien des importations de biens et occupait le 25e rang des fournisseurs, alors qu'elle avait atteint la 16e position en 2016 avec 1,4 % de part de marché. Ces données permettent d'identifier des forces et des faiblesses structurelles. Elles ne constituent pas une photographie du marché algérien en 2026. Il faut donc utiliser la note comme une carte des opportunités possibles, puis tester cette carte avec les données et les règles actuelles.

DEUX CHIFFRES DE « POTENTIEL » QU'IL NE FAUT PAS MÉLANGER

La note mobilise également deux méthodes différentes. Une précédente étude de l'ITCEQ fondée sur un modèle de gravité évaluait à environ 442 millions de dollars le potentiel global tunisien sur le marché algérien, avec un taux de réalisation de 67 %. Le Centre du commerce international aboutit, avec une autre méthode permettant une analyse beaucoup plus détaillée par produit, à 327 millions de dollars de potentiel, dont 201 millions inexploités et un taux de réalisation de 38,5 %. Ces deux estimations ne doivent ni être additionnées ni comparées comme si elles mesuraient exactement le même objet.

LES BANQUES DE SEMENCES

Les semences : atouts de base de la sécurité alimentaire durable

Mohamed KHIATI (*)

Disons en prélude que partout dans le monde, les semences sont les intrants de base de la production agricole et alimentaire.

Ce sont des atouts de première importance pour la pratique de toute culture herbacée, arboricole ou d'élevage. Elles renferment le potentiel génétique des espèces végétales et animales avec leur diversité grâce aux améliorations continues et aux processus de sélection réalisés au fil du temps et des générations. Pour les ressources phytogénétiques, les premiers cours d'agronomie ou de biologie (botanique) notent que dans le règne végétal, les semences constituent des essences biologiques qui fournissent des moyens vitaux à tous les habitants de la planète. Elles sont la matière première la plus importante pour le sélectionneur et l'intrant essentiel à l'agriculteur. A l'à-propos, une ressource biologique tel qu'entendu est "un matériel d'origine végétale, animale, microbienne ou autre, contenant des unités fonctionnelles de l'hérédité renfermant un matériel génétique à valeur réelle ou potentielle conservé soit « in situ », c'est à dire en banques ou en "ex situ", c'est à dire sur le terrain ou en collections. Dans le sillage de ces expressions, le second rapport de la FAO édité en 2010 sur l'état des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde souligna d'une manière explicite que « la diversité génétique des plantes que nous cultivons et consommons – et des espèces sauvages apparentées – pourrait disparaître à jamais, compromettant ainsi la sécurité alimentaire future, à moins que des efforts extraordinaires soient déployés non seulement pour préserver la biodiversité mais aussi pour l'utiliser [1]. En 2015, au moins 1750 banques de gènes existent à travers le monde dont 130 détiennent chacune plus de 10 000 entrées. Elles se situent essentiellement en Amérique du Nord, en Europe et en Australie. En Afrique, c'est en Ethiopie que se trouve la plus grande banque de gènes. Il est toutefois noté que sur les 7,4 millions d'échan-



tillons conservés dans le monde, les banques de gènes nationales conservent environ 6,6 millions [2].

Dans le fond de la question, ce sont les agriculteurs qui ont depuis toujours semé, récolté, sélectionné et c'est par la conservation et l'échange des semences qu'ils ont amélioré et diversifié leurs cultures et de leurs élevages par des géniteurs dans une optique de parvenir à une promotion économique et sociale jusqu'à parvenir à cette idée que « les semences et les variétés voyagent ». C'est dire que durant des siècles les fonctions : sélectionner et produire des semences étaient l'œuvre principale des agriculteurs qui ont produit, à travers le temps, des milliers de variétés et amélioré des races locales adaptées aux terroirs, au climat, aux besoins de l'humanité et aux modes d'agriculture.

Ces pratiques ancestrales de production et de conservation des semences sont aujourd'hui en péril par l'imposition de règles drastiques du fait de la séparation de l'activité « production » de celle de reproduction, tant qu'il est vrai que « pour avoir une bonne production, il faut avoir de bonnes semences ». Or, les prix et la disponibilité limitent souvent l'accès des agriculteurs à des semences de qualité les obligeant au recours au secteur informel pour les trouver et les stocker d'une année à l'autre au moment où leur commerce n'est pas toujours adapté aux petits agriculteurs surtout. Cela se répercute sur les taux de collecte notamment pour les céréales, les produits les plus cultivés dans le monde. D'autre part, les semences de ferme, de jardins ou usitées par des ménages dans le cadre de l'agriculture familiale sont des collections qui s'apparentent à des banques de semences. Or et dans le fond, il nécessaire de se doter d'une

banque de semences institutionnelle pour conserver et protéger le patrimoine génétique et biologique et mieux encore avoir un grand laboratoire de ressources phytogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences, revêt un grand intérêt. Il faut souligner qu'un énorme travail a été entrepris à ce sujet par l'institut national de recherche agronomique d'Algérie depuis quelques années qui appelle parachèvement. Il va sans dire que la sélection permet la création de variétés nouvelles et l'adaptation des plantes cultivées aux nouvelles conditions agro-pédologiques en leur offrant plus de résilience aux diverses menaces du milieu (santé et stress environnementaux). Mais le constat majeur fait est que la diversité génétique qui peut représenter la clé de la durabilité de l'agriculture ne cesse de régresser continuellement. Cette tendance à l'érosion est plus rapide qu'à n'importe quelle époque mettant ainsi en péril l'agriculture et l'alimentation. La FAO estime que depuis le début du siècle 75% de la diversité des plantes cultivées ont été perdues [3], suite à des facteurs liés en grande partie à la surexploitation, au défrichement, aux incendies, aux sécheresses récurrentes et à quelques autres facteurs encore, mais la principale raison de l'érosion génétique est la perte des variétés traditionnelles par l'introduction de nouvelles variétés à haut rendement cultivées sur de vastes superficies détenues par des firmes semencières internationales.

• La guerre des semences :

A l'heure actuelle, comme dans le temps, on assiste à une guerre de semences qui ne dit pas son nom qui tient essentiellement à la mainmise des agro-industries sur le monde agricole dont une dizaine de firmes mul-

tionales contrôlent déjà 74% du marché mondial des semences [4], lesquelles firmes procèdent à l'extension des industries semencières pour l'amélioration des plantes notamment à travers des hybrides en éliminant ainsi et de facto, les semences produites annuellement par les agriculteurs, sachant toutefois que l'hybride étant stérile et ne donne qu'une seule génération prolifique ; ce qui conduit les agriculteurs à racheter leurs semences s'ils veulent obtenir des rendements équivalents. Cet hybride a donc et souvent remplacé totalement certaines variétés notamment les variétés locales adaptées. Il en découle que l'agriculture intensive s'est construite surtout autour des hybrides. Si nombre de variétés ont permis une augmentation significative des rendements, il n'en demeure pas moins que les agriculteurs en paient, un lourd tribut : dépendance des semenciers, dépendance du choix des variétés et dépendance économique étant donné que les prix sont fixés par les semenciers. Ces semences déjà coûteuses nécessitent en plus irrigation, engrais, pesticides et donc des intrants qui fragilisent encore plus les agriculteurs qui deviennent dépendants d'une industrie qui outre l'achat des semences, sont astreints à l'achat des produits chimiques qui vont avec. Par ailleurs, il est souvent mis en place un catalogue officiel des semences et de variétés qui en fait constituent l'autre arme contre les semences de fermes, c'est-à-dire les semences issues des semences sélectionnées et multipliées sur champs. Ainsi, pour l'inscrire, la variété proposée doit répondre aux critères de distinction d'homogénéité (les individus au sein d'une même variété doivent être identiques sur le plan génétique) et de stabilité (il faut mettre sur le marché chaque année des individus

conformes à la description d'origine). Enfin pour les espèces de grande culture s'ajoute l'amélioration de la valeur agronomique et technologique (le rendement doit être supérieur aux variétés déjà inscrites). Ces critères exigés pour l'inscription au catalogue sont inapplicables aux variétés traditionnelles (les variétés dites « population ») en raison de leur forte variété génétique. Les semences de fermes privées ainsi de l'accès au catalogue officiel, donc de commercialisation sont en danger de disparition. D'autre part et dans les milieux scientifiques, le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes" et les « banques de semences » relève beaucoup plus des centres de recherche-développement à travers des processus et des procédés de biotechnologies exigeants des personnels hautement qualifiés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par collecte de semences au niveau des fermes.

• Des ressources génétiques en Algérie :

Tout d'abord, faut-il rappeler qu'en 2010 fut ratifié le protocole de Nagoya (Japon) sur l'accès aux ressources génétiques ayant entré en vigueur en 2014.

Il est venu compléter les dispositions de la Convention sur la diversité biologique relative à l'accès et au partage des avantages des bio-ressources. Cet accord, pour rappel vise la création d'un cadre mondial pour l'élaboration d'instruments facilitant l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation. L'Algérie avait effectivement signé sans ratifier, à l'époque, le Protocole de Nagoya sur « l'Accès aux ressources génétiques et le Partage juste et équitable des avantages qui découlent de leur utilisation (APA) » en février 2011 sans se doter au préalable de moyens de surveillance et de protection de son patrimoine génétique agricole qui fait d'ailleurs l'objet de grandes convoitises. Par ailleurs, une loi 14-07 sur les ressources biologiques par le biais de dispositions pertinentes concernant l'APA a été promulguée le 9 août 2014 et qui prend en charge la dimension des ressources génétiques. Dans ce cadre, un projet de coopération avec le PNUD fut inscrit à l'indicatif du secteur agricole en 2015, intitulé « Elaboration d'une stratégie nationale et d'un cadre juridique et institutionnel sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation et des connaissances traditionnelles en ligne avec la convention sur la diversité biologique et son protocole de Nagoya ».

Suite en page 9

Suite de la page 8

Sur le plan de la diversité biologique, faut-il souligner que le pays, par l'immensité de son territoire, de sa position géographique et la structure de ses étages bioclimatiques présente un large cortège floristique constitué par des ressources phylogénétiques dont la richesse est inestimable pour la diversification et l'amélioration de la production agricole. En effet, la flore en Algérie est représentée par 3139 espèces [5]. Ce nombre a été récemment revu à la hausse estimé autour de 4000 espèces [6], dont environ 1000 espèces ont des vertus médicinales et 60 autres seraient encore inconnues. Alors que près de 700 espèces sont endémiques et 226 espèces sont menacées d'extinction et bénéficient d'une protection légale (décret n° 93-285 du 23 novembre 1993) [7]. Dans un tel contexte, la conservation in situ des ressources phylogénétiques par le biais d'une banque de gènes, de ressources phylogénétiques ou encore de banques de semences demeure le moyen incontournable pour la sauvegarde de la diversité biologique en Algérie. Cela est d'autant plus justifié devant l'érosion génétique de plus en plus accélérée et les pertes des taxons cultivées qui avoisinent selon les estimations, en moyenne 59%. Le grand nombre d'espèces végétales rares ou endémiques existant appelle à des solutions idoines de leur sauvegarde et préservation. L'établissement d'un réseau de banques de semences pourrait fournir la solution la plus pratique à ce problème. Des plantes autrefois communes sont aujourd'hui en voie d'extinction voire de disparition. Ce qui impose la mise en place d'une approche de conservation de leurs semences in situ dans des banques en complément à la conservation des espèces végétales au sein de leurs habitats naturels. Plusieurs impératifs militent pour cette option stratégique. Tout d'abord, la conservation du patrimoine végétal du pays en tant que « Hot-spot » de biodiversité y compris, exige la dotation d'une banque de semences compte tenu des impératifs de préservation de cette richesse au profit des générations futures, de conserver et de promouvoir ce patrimoine biologique (Espèces, cultivars, écotypes et populations végétales) qui est le produit d'une adaptation millénaire à la diversité des écosystèmes et des pratiques agricoles et des savoir-faire séculaires portés par les agriculteurs (savoirs locaux). Au titre de la conservation de la matière première pour le développement de l'industrie des semences, la mise en place d'une industrie semencière nationale est un impératif de sécurité alimentaire qui doit passer par la conservation et la connaissance des variétés adaptées aux marchés et aux conditions agropédoclimatiques. La banque des ressources est en dernière instance, le réservoir des « matières premières » nécessaires pour alimenter les programmes de création variétale et de production des semences en Algérie. Il est utile de rappeler que l'Algérie reste, pour un certain nombre de filières de production dépendante des marchés extérieurs quant à son approvisionnement en semences et plants. Ces importations parfois sommaires et irré-



fléchies faites par certaines firmes et agences spécialisées pourraient induire des changements en ce sens qu'elles seraient à l'origine de l'introduction de modèles techniques intensifs souvent inadaptés aux conditions locales menant à l'éradication de certaines variétés ou populations anciennement cultivées, adaptées à nos agro-systèmes, mais marginalisées par le « marché national ». A ce titre, la mise en place d'une banque de ressources génétiques est de nature à contribuer au renforcement, à la sécurisation et à la diversification de l'assise biologique de l'industrie nationale des semences. Elle pourrait constituer une opportunité pour l'institution d'un tissu d'entreprises de type PME et TPE dédiées à la multiplication, à la production et à la reproduction des semences et à l'industrie des plantes aromatiques et médicinales pour lesquelles l'Algérie dispose d'un potentiel économique indéniable (huiles essentielles, biomolécules pour l'industrie phytopharmaceutique et additifs d'industries alimentaires). Ce sont là autant d'opportunités pour la création de nouvelles chaînes de valeurs pour la promotion et le développement de certains agro-systèmes dans les zones de montagnes, des régions sahariennes, steppiques et espaces forestiers. En matière des changements globaux, les dérèglements climatiques et les échanges commerciaux à l'échelle internationale avec leurs corollaires : l'émergence de nouvelles sources de stress biotiques et des maladies transfrontalières demeurent un autre défi pour l'agriculture. La conservation de la biodiversité y compris des génotypes sauvages apparentés porteurs de gènes de résistance aux divers bio-agresseurs, s'impose pour assurer le développement des programmes d'amélioration génétique et de création variétale dans à moyen et long termes. Au titre de la recherche-développement, la banque de semences constitue l'outil d'encadrement et d'appui aux centres concernés en termes de fourniture et de partage réglementés des matériaux biologiques conservés, dans l'optique de promouvoir une recherche agronomique impliquant la valorisation de la biodiversité surtout à travers les biotechnologies dont elle constitue la matière première. Il reste par ailleurs et bien entendu que parmi les bonnes pratiques agricoles « good agricul-

tural practices », l'usage des semences locales est de grande utilité dans la mesure où elles présentent de nombreux enjeux :

➤ D'abord, elles sont plus adaptées au contexte agropédoclimatique de l'ensemble du territoire et surtout des terroirs ; puis, elles se cultivent facilement et nécessitent peu d'apport et ont un meilleur rendement et offre à l'agriculteur une autonomie de semences car il peut les produire lui-même

➤ Elles sont intégrées dans nos traditions culinaires, médicinales et font partie d'un patrimoine immatériel de savoir-faire local autour des graines et des semences utilisées souvent depuis des générations et de ce fait, leurs performances et leurs pratiques sont connues

Cet héritage séculaire, cette ressource génétique est aujourd'hui largement menacée par l'introduction massive de semences importées, le plus souvent hybrides offrant un meilleur rendement que les agriculteurs utilisent dans presque l'ensemble des cultures maraîchères et arboricoles. Dans ce contexte, un cadre réglementaire très rigoureux quant à l'importation des semences et plants doit être - s'il n'existe pas - établi pour sauvegarder nos ressources biologiques de toute hétérogénéité.

• La banque de semence :

Conscients du fait que la souveraineté alimentaire du pays passe nécessairement par l'organisation de ses structures de base et la construction d'édifices permettant la sauvegarde de ses multiples richesses naturelles notamment celles liées au patrimoine biologique de surcroît diversifié et tout particulièrement celui d'assurer la pérennité des ressources phylogénétiques et animales pour le présent et l'avenir des générations, les pouvoirs publics se sont penchés sérieusement ces trois dernières années à la mise en place d'une banque de semences qui devra constituer le soubassement de la conservation et de la protection des biotypes végétaux et animaux. Dans le sillage, il est important de souligner que le traitement des ressources génétiques dans les "banques de gènes ou de semences relève de la recherche-développement par des processus et des procédés de biotechnologies exigeant des personnels hautement spécialisés dont la gestion relève soit du domaine de l'institutionnel (structures relevant de l'Etat) ou du domaine des savoirs traditionnels et locaux par la collecte de semences au niveau des fermes dans une optique de conserver et protéger le patrimoine génétique du pays et mieux encore d'avoir un grand laboratoire de ressources phylogénétiques de haute gamme qui abritera la banque de semences. Pour ce faire, il est à rappeler qu'une banque nationale de semences fut inaugurée le 11 août 2022, au niveau du CNCC (Centre national de contrôle et certification des semences et plants) qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'Etat en matière de renforcement de la sécurité alimentaire durable du pays. Elle constituera de ce fait, une base pour la plateforme nationale des ressources génétiques agricoles et alimentaires et un appui à la promotion de la production locale des semences par la conservation des souches locales végétales cultivées, forestières et animales, en dehors de

leur milieu naturel habituel (ex-situ) et de les protéger de toute éventuelle disparition ou extinction. Telle que présentée, ladite banque de semences a une capacité de stockage pouvant atteindre 6000 souches végétales et 20 cuves de souches animales et atteindra 80.000 unités si elle est soutenue par la création d'autres banques [8]. Elle contient quelques 4015 entrées » [9] pour les graines des céréales, des protéagineux, oléagineux, des arbres forestiers, des plantes aromatiques et médicinales, en sus des races animales d'élevage. Il est à mentionner que depuis l'institution de la banque, il est recensé 24 481 entrées dont 1777 entrées d'espèces végétales de divers types de céréales, de légumineuses alimentaires, de plantes fourrages, pastorales, forestières et de PAM (plantes aromatiques et médicinales) et 22 704 entrées d'espèces animales (ovins, caprins, bovins et équins), (MADR, 2024). Dans un tel contexte, les spécialistes sont appelés à s'impliquer davantage et activement dans l'élaboration d'un plan d'action suffisamment étudié pour que la mission de production et de protection des semences et des ressources génétiques et biologiques soit couronnée de succès compte tenu du caractère stratégique de la mise en place de la banque de semences. Il est cependant à noter que le retard cumulé dans ce domaine est récupérable, pourvu que des moyens, humains et matériels, nécessaires au bon fonctionnement de cette banque, soient consentis. A cet effet, il est important de recenser tout le patrimoine génétique agricole végétal et animal dans toutes les régions du pays en associant les agriculteurs, les éleveurs et les acteurs institutionnels à cette opération d'envergure. Aujourd'hui, personne ne peut disconvenir que la protection du patrimoine génétique et des ressources biologiques (végétales et animales) pour assurer la durabilité des systèmes agraires et la résilience des systèmes alimentaires dans le pays, revêtent une importance cruciale tant qu'ils constituent le fondement du développement agricole et tout particulièrement en cette ère marquée par les changements climatiques et les diverses crises géopolitiques. C'est dire enfin que la souveraineté alimentaire est aussi une question de sauvegarde et de protection des ressources biologiques que recèle le pays dont la banque de semences en constitue l'atout de grande importance base pour garantir la sécurité alimentaire durable pour les générations présentes et futures.

Mohamed KHIATI,
Docteur et Expert Agronome
Khiam61@yahoo.fr

Références bibliographiques :

- [1]. FAO second rapport sur l'état des ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde, 2010. <https://www.fao.org/plant-treaty/news/news-detail/fr/c/341563/>
- [2]. FAO. Op-cit.
- [3]. FAO. <https://www.google.com/search?>
- [4]. La guerre des semences. J. Thévenot. <https://ecologie58.blog4ever.com/la-guerre-des-semences-1.Nature-et-environnement-en-Vieure>
- [5]. Quezel et Santa, (1962). Nouvelle flore d'Algérie et des régions sahariennes méridionales. Ed. CNRS, Paris-1165 p.
- [6]. Dobignard et Chatelain (2010-2013) In Yahi-Guenafdi. N (2018). Note introductive. Actes du congrès national sur les ressources phylogénétiques en Algérie : évaluation, valorisation et conservation. Issolah R. (ed.) et Abbas K. (ed.). INRAA (Alger), les 22, 23 et 24 Octobre 2018. 200 p.
- [7]. Abdelguerfi et al (2009). Quatrième rapport national sur la mise en œuvre de la convention sur la diversité au niveau national. MATET-FEM-PNUD.
- [8] APS du 11 Aout 2022. <https://www.aps.dz/economie/143707-benabderrahmane-met-en-exergue-le-role-de-la-banque-nationale-des-semences-dans-le-renforcement-de-la-securite-alimentaire-du-pays>
- [9]. Communication du Ministre de l'agriculture et du développement rural lors de la journée parlementaire organisée à l'APN, le 8 mai 2023, sous le thème «Le rôle de la banque de semences dans la réalisation de l'autosuffisance et de la sécurité alimentaire durable».



L'ALGERIE AUJOURD'HUI

COMPTES WHATSAPP ANONYMES

L'Algérie interpelle Meta

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé, hier, l'envoi d'une "correspondance officielle" au groupe Meta, propriétaire de l'application de messagerie WhatsApp.

En cause, le déploiement, dans le monde et en Algérie, d'une nouvelle fonctionnalité permettant à l'utilisateur de masquer son numéro de téléphone lors des échanges, notamment au sein des groupes de discussion. Une option perçue par le ministère comme une importante source de risques, à même de favoriser la fraude, l'usurpation d'identité et les crimes électroniques.

En effet, le secteur du ministre Sid Ali Zerrouki rappelle au géant mondial du numérique que la réglementation algérienne impose que tous les comptes de messagerie instantanée, de type WhatsApp, soient obligatoirement liés à un numéro de téléphone mobile "actif et vérifié".

Très concrètement, l'ajout de cette nouvelle fonctionnalité, annoncée en juin dernier et généralement nommée "WhatsApp Usernames" (noms d'utilisateur), s'apparente à une faille de sécurité. D'autant qu'elle permettrait, selon les indications partagées, hier, par le ministère "d'échanger" mais surtout de "s'inscrire" sans avoir à révéler un numéro de téléphone valide.

Dans cette logique, la "correspondance officielle" adressée à



Meta vise à clarifier la situation.

Le ministère précise dans son communiqué qu'il a notamment mis en avant la nécessité que tous les comptes WhatsApp "actifs ou activés en Algérie" demeurent liés à un numéro de téléphone mobile "correct et vérifié par les opérateurs nationaux".

Par ailleurs, il est également expliqué que les autorités algériennes demandent la "confirmation" d'une "réponse par écrit" qu'il ne sera pas autorisé la "création ou le maintien" de comptes basés uniquement sur un nom d'utilisateur, sans lien direct avec un numéro de téléphone valide et vérifié.

LUTTER CONTRE LES FRAUDES

Quant aux raisons qui poussent le secteur de la poste et des télécommunications à réclamer de telles clarifications et précisions techniques sur le déploiement de cette nouvelle fonction-

nalité en Algérie, elles sont clairement liées aux craintes d'un éventuel impact négatif sur les efforts de lutte contre les fraudes en ligne.

Le ministère note très précisément qu'il estime que ses demandes sont "nécessaires et proportionnées" au regard de la situation. Il met en avant l'avantage que pourrait représenter cette forme d'anonymat pour les fraudeurs, les tentatives d'usurpation d'identité et plus généralement les "crimes électroniques".

Des risques d'autant plus évidents que l'application WhatsApp reste l'une des plus utilisées en Algérie, avec près de 27 millions d'utilisateurs inscrits, selon les dernières données disponibles. Ainsi, il apparaît que l'ouverture d'une discussion approfondie avec le géant mondial sera nécessaire. Le communiqué précise dans cette logique que les équipes techniques du secteur sont disposées à partici-

per immédiatement à des échanges, "à chaque fois que le besoin se fera sentir" avec les représentants de Meta et de WhatsApp.

Le document, en évoquant le recours à d'éventuels "ajustements techniques spécifiques au marché algérien", explique, en effet, que l'Algérie ne s'oppose pas, sur le principe, à la nouvelle fonctionnalité ajoutée à l'application. A condition, toutefois, qu'elle reste une "option supplémentaire" pour la sécurité en ligne et l'expérience de l'utilisateur.

Les demandes algériennes, conclut le communiqué, ne portent pas atteinte à la confidentialité des échanges des utilisateurs ni au système de chiffrement intégral de bout en bout (End-to-End Encryption) adopté par l'application, mais visent, au contraire, à "garantir la confiance numérique" et permettre la prévention des fraudes.

LE JOUR

D'ALGERIE

SOLIDAIRES À AOKAS

Le sang donné devient une

promesse de vie

Deux collectes en quelques jours, un même message : la solidarité peut sauver des vies. À Aokas, la solidarité ne se proclame pas. Elle se donne, parfois dans le silence, au bout d'un bras tendu et de quelques minutes offertes à un inconnu.

Après une première opération organisée le jeudi 30 juillet 2026, la section d'Aokas du Croissant-Rouge algérien a renouvelé, jeudi 6 août, son rendez-vous avec la générosité en organisant une deuxième collecte de sang durant cette saison estivale.

Deux rendez-vous rapprochés qui témoignent d'une réalité simple, mais essentielle : derrière chaque poche de sang collectée, il y a peut-être un enfant qui attend, une mère qui espère, un acte de vie supplémentaires, des retrouvailles avec une famille, un sourire retrouvé, un avenir qui recommence à s'écrire et d. denté dont la vie ne tient parfois qu'à quelques poches de sang, ou encore un malade pour qui la transfusion représente une étape indispensable de son combat. Au cœur de cette mobilisation, le président du Croissant-Rouge d'Aokas, Zahir Touati, poursuit son engagement avec la même détermination. Face au manque signalé, notamment pour les groupes sanguins B- et O-, il lance un appel pressant aux donateurs concernés. Son message est simple, mais lourd de sens : chaque donneur peut être celui qui, un jour, fera la différence entre l'inquiétude et le soulagement, entre l'attente et l'espoir. Donner son sang ne demande finalement que quelques minutes. Mais pour celui qui le reçoit, ces quelques minutes peuvent représenter des années. Dans une société souvent préoccupée par les difficultés du quotidien, ces journées de collecte nous rappellent une vérité essentielle : nous sommes capables de donner sans rien attendre en retour.

Le donneur ne connaît pas forcément la personne qui recevra son sang. Il ne connaîtra peut-être jamais son nom, son âge ou son histoire. Pourtant, il accepte de donner une partie de lui-même pour quelqu'un qu'il ne rencontrera probablement jamais. C'est peut-être cela, au fond, la plus belle définition de l'humanisme. À Aokas, les deux collectes des 30 juillet et 6 août 2026 ne sont donc pas de simples opérations médicales. Elles sont aussi des moments où une communauté se rassemble autour d'une valeur universelle : la vie humaine n'a pas de prix. Et lorsque Zahir Touati appelle les donateurs B- et O- à se mobiliser, ce n'est pas seulement une demande qui est lancée. C'est un appel à l'entraide, à la fraternité et à cette générosité qui, parfois, arrive à l'hôpital sous la forme d'une simple poche de sang. Une poche de sang peut sembler petite entre les mains de celui qui donne. Mais entre les mains de celui qui en a besoin, elle peut contenir tout un avenir. Donner du sang, c'est donner un peu de soi. Donner du sang, c'est offrir de l'espoir. Donner du sang, c'est sauver une vie.

L'ECHO D'ALGERIE

LE 21E AITF 2026 - ABUJA

La NESDA invite les micro-entreprises algériennes à conquérir le marché africain

L'Agence nationale d'Appui et de Développement de l'Entrepreneuriat (NESDA) incite les micro-entreprises algériennes de tous secteurs à se déployer sur le marché continental. Dans une optique de promotion du «Made in Algeria» et d'intégration économique, l'agence les invite à prendre part à la 21e Foire commerciale internationale d'Abuja (AITF 2026), un événement clé pour le commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest. Se déroulant du 25 septembre au 6 octobre 2026 dans la capitale nigérienne, l'AITF 2026 s'impose comme une vitrine commerciale et industrielle d'exception. Placé sous le thème particulièrement évocateur «La richesse du commerce et la prospérité économique», cet événement d'envergure internationale attend plus de 500 exposants chevronnés et près de 100 000 visiteurs professionnels. Pour l'entrepreneuriat algérien, s'implanter durablement au cœur du marché le plus dynamique de la région constitue un levier de croissance sans précédent. La foire offre une plateforme idéale pour valoriser la qualité indiscutable et la diversité remarquable des produits ainsi que des services nationaux,

tout en favorisant l'intégration du tissu entrepreneurial algérien au sein des grands flux commerciaux du continent. Cet événement majeur met l'accent sur la résilience de l'économie mondiale et sur l'avenir de la mobilité durable. Il sert de cadre privilégié pour le partage de connaissances et la collaboration entre les opérateurs économiques du continent africain et internationaux. Les débats centraux de la manifestation économique aborderont des questions fondamentales telles que le financement durable, l'élaboration de réponses efficaces au faible accès au crédit qui freine les petites structures, ou encore l'élimination des incidents d'imposition multiple qui entravent la fluidité des échanges interafricains. Ces discussions stratégiques visent à tracer la voie vers une transition économique globale plus résiliente, équitable et novatrice. Pour les dirigeants de micro-entreprises algériennes, faire le déplacement à Abuja représente une opportunité commerciale directe et immédiatement exploitable. La foire permet non seulement de promouvoir de nouvelles lignes de produits auprès d'un public ciblé, mais aussi d'établir de précieuses relations d'affaires et de bâtir

des partenariats professionnels durables. En échangeant directement avec des fournisseurs potentiels et des clients régionaux, les entrepreneurs pourront appréhender en temps réel les tendances émergentes et mieux comprendre les exigences spécifiques des marchés cibles. Cette confrontation directe avec la réalité du terrain africain permettra aux acteurs locaux d'acquérir une expertise indispensable au développement durable de leurs activités d'exportation. Afin de simplifier et d'accélérer le processus d'engagement, la NESDA a mis à la disposition des candidats un lien d'inscription spécifique accessible en ligne pour l'ensemble des chefs d'entreprise souhaitant tenter cette aventure internationale. Les acteurs économiques désireux de participer doivent toutefois faire preuve d'une grande réactivité. L'agence rappelle que la date limite impérative pour le dépôt complet des dossiers de candidature est fixée au 20 août. Les candidats sont donc invités à finaliser leurs démarches dans les plus brefs délais pour concrétiser leur présence et faire rayonner le savoir faire algérien à ce grand rendez-vous continental.

L'EAU CONFISQUÉE EN PALESTINE OCCUPÉE

L'arme silencieuse de l'occupation sioniste pour vider la vallée du Jourdain

Dans les villages de la vallée du Jourdain, l'eau ne coule plus des robinets. Elle coule dans les tranchées creusées par les bulldozers de l'occupation.

Depuis des mois, les Palestiniens de Tubas, d'Atouf et de Ras al-Ahmar assistent impuissants à la destruction systématique de leur réseau hydraulique. Canalisations brisées, puits remblayés, terres agricoles rasées. L'objectif est clair : rendre la vie impossible pour forcer les habitants à quitter leurs maisons.

Lundi, les forces d'occupation israéliennes ont de nouveau détruit des canalisations d'eau à Atouf et Ras al-Ahmar, au sud-est de Tubas. Selon le militant des droits humains Aref Daraghme, ces destructions visent à dégager le passage pour la construction d'une route militaire dans la région. Un prétexte qui cache une politique bien plus large : l'assèchement de la présence palestinienne.

Ce n'est pas un incident isolé. Depuis des mois, la région est le théâtre de travaux de terrassement massifs des terres agricoles. Les engins de l'occupation s'attaquent directement aux infrastructures vitales. Ils détruisent les canalisations d'eau qui irriguent les champs et remblayaient les puits artésiens creusés par les paysans depuis des générations.



Résultat : des pertes économiques catastrophiques pour le secteur agricole, principale source de revenus des habitants. Sans eau, les oliviers meurent. Sans eau, les légumes ne poussent plus. Sans eau, les familles ne peuvent ni boire, ni cuisiner, ni nourrir leur bétail. L'occupation ne tire pas seulement sur les maisons. Elle coupe l'artère qui fait vivre la terre.

L'année dernière, l'armée israélienne avait déjà annoncé la construction d'une route militaire d'environ 22 kilomètres. Elle doit relier le point de contrôle d'Eïn Shibli, au sud-est de Tubas, au point de contrôle de Tayasir, à l'est de Tubas. Pour tracer cette route, il faut raser. Et pour raser, il faut d'abord priver les habitants de tout moyen de rester.

Dans le droit international, priver une population civile d'accès à l'eau est considéré comme une punition collective. Dans les faits, en Palestine occupée, c'est devenu une méthode de gouvernement.

L'occupation utilise l'eau comme une arme. Pas besoin de bombes pour vider un vil-

lage. Il suffit de couper les tuyaux. Quand une famille n'a plus d'eau pendant des semaines sous une chaleur de 40 degrés, elle n'a plus le choix. Elle plie bagage. Elle quitte sa maison, ses champs, son histoire.

C'est exactement ce qui se passe à Ras al-Ahmar et Atouf. Ces communautés bédouines et agricoles vivent dans la Zone C, sous contrôle militaire et administratif israélien total. Toute construction, tout forage, toute réparation de canalisation nécessite un permis israélien quasiment impossible à obtenir. En parallèle, l'occupation détruit ce qui existe déjà.

La destruction des réseaux d'eau ne se comprend qu'en la reliant au projet de colonisation. La vallée du Jourdain représente 30% de la Cisjordanie occupée. Elle est riche en terres agricoles et en réserves d'eau souterraines. Elle est aussi stratégiquement vitale pour l'occupation qui veut en faire une "frontière de sécurité" et l'annexer de fait.

La route militaire de 22 km entre Ein Shibli et Tayasir s'inscrit dans ce plan. Elle servira à relier les colonies, à faciliter

les déplacements des colons et des soldats, et à fragmenter davantage le territoire palestinien. Pour la construire, il faut des terrains vides. Et pour avoir des terrains vides, il faut chasser ceux qui les cultivent.

Détruire les canalisations, c'est donc préparer le terrain. C'est transformer des villages agricoles en zones militaires. C'est ouvrir la voie aux avant-postes de colons qui suivront quelques semaines plus tard.

LA RÉSISTANCE PAR L'EAU

Malgré la pression, les habitants de Tubas résistent. Ils réparent la nuit ce que les bulldozers détruisent le jour. Ils transportent l'eau en citernes à des prix exorbitants. Ils creusent de nouveaux puits, quitte à les voir rebouchés quelques jours après.

Des organisations de droits humains documentent chaque destruction. Elles parlent de "crime de guerre" et de "nettoyage ethnique lent". Mais sur le terrain, la réalité est celle des enfants qui vont à l'école sans pouvoir se laver et des agriculteurs qui regardent leurs récoltes se faner.

L'eau est devenue le champ

de bataille. Celui qui contrôle l'eau contrôle la vie. L'occupation l'a bien compris. En privant les Palestiniens d'eau, elle espère obtenir ce qu'elle n'a pas réussi à obtenir par la force : un départ volontaire.

UN CRI D'ALERTE POUR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

A Atouf et Ras al-Ahmar, les dégâts de lundi s'ajoutent à une longue liste. Des villages entiers vivent désormais au rythme des destructions. Chaque nouvelle canalisation brisée est un pas de plus vers le déplacement forcé.

Cette politique contredit toutes les conventions internationales. Elle transforme une ressource vitale en outil de punition. Elle vise directement les civils et leur droit fondamental à l'eau et à une vie digne sur leur terre.

Tant que la communauté internationale ne réagira pas avec fermeté, les bulldozers continueront. Tant que l'eau sera utilisée comme arme, des familles entières continueront de quitter leurs maisons non pas à cause d'une guerre, mais à cause de la soif.

En Palestine occupée, la bataille pour l'eau est la bataille pour la terre. Et tant que les canalisations seront brisées à Atouf, c'est tout un peuple qu'on cherche à assécher.

L'OCCUPATION MENACE DE DÉTRUIRE UNE ÉCOLE ET DES MAISONS À YATTA

Les forces d'occupation israéliennes ont remis, mardi, des avis de démolition de l'école de KhilaT Al-Daba, ainsi que de plusieurs maisons et fermes à Masafer Yatta, au sud de Jérusalem.

L'activiste Jaber Dababsa a déclaré que les forces d'occupation avaient remis des avis de démolition de l'école de Khilat Dabba où 12 élèves.

Il a également remis des avis de démolition de maisons en briques et en tôle appartenant aux citoyens Salah Ali Dabbasa, Mahmoud Dabbasa, Raheem Dabbasa, Mohamed Ali Dabbasa et Abdallah Mahmoud Dabbasa.

Trois ordres d'évacuation et de démolition ont été remis pour une ferme appartenant aux frères Suleiman, Jaber et Omar Ali Al-Dababsa.

Les habitants de Yatta et de sa banlieue sont soumis à une campagne de démolition massive et à des avertissements, dans le but de faire pression sur les citoyens et de les déplacer de force de leurs terres.

LIBAN

Le Parlement approuve à la majorité l'abolition de la peine de mort, une première au Moyen-Orient

La Chambre des députés libanaise a approuvé mardi, à la majorité, une loi abolissant la peine de mort, après l'introduction de plusieurs amendements. Les deux blocs parlementaires du Hezbollah et du Courant patriotique libre (CPL) se sont opposés à la décision et leurs députés ont quitté la séance. La nouvelle loi prévoit de remplacer la peine de mort par la réclusion à perpétuité avec régime sévère pour les crimes commis après l'en-

trée en vigueur de la loi, et par les travaux forcés à perpétuité pour les crimes commis auparavant. La majorité des 128 députés que compte le Parlement a voté en faveur de l'abolition de la peine capitale.

Le ministre libanais de la Justice, Adel Nassar, a qualifié l'abolition de la peine de mort de « décision historique », ajoutant que cela « ne signifie pas faire preuve de laxisme envers les criminels ».

Le Liban n'a pas exécuté de condamna-

tion à mort depuis janvier 2004. Toutefois, les tribunaux ont continué pendant cette période à prononcer des dizaines de condamnations à mort, qui ont ensuite été suspendues ou commuées.

L'abolition de la peine de mort intervient alors que le Parlement examine également un projet de loi d'amnistie générale controversé, qui pourrait entraîner une réduction de certaines peines ou la libération de certains condamnés.

LES LÉGUMINEUSES

Votre allié santé pour rayonner cet été !

Aujourd'hui, on consomme cinq fois moins de légumineuses qu'il y a un siècle. Pourtant, ces légumes secs sont excellents pour la santé.



Les légumineuses permettent de diminuer le risque de diabète, d'hypertension et de mauvais cholestérol. Il faudrait en consommer au moins deux fois par semaine. Leur culture ne nécessite que très peu d'eau.

Des légumineuses pour éloigner le diabète et l'hypertension

Des chercheurs américains et chinois ont synthétisé une trentaine d'études ayant pour sujet les légumineuses.

Résultat : en consommer régulièrement est une excel-

lente habitude pour la santé.

En effet, une consommation régulière de légumes secs permettrait de réduire le risque de diabète de type 2, en agissant notamment sur la glycémie et l'absorption des sucres par l'organisme. Elle réduit également le risque de mauvais cholestérol, d'hypertension ou d'être en surpoids en agissant directement sur le sentiment de satiété.

Les personnes concernées par les études avaient indiqué consommer au moins deux fois par semaine à tous les jours ces légumineuses. Celles-ci étaient utilisées pour remplacer la

viande, en raison de leur richesse en protéines. Les légumineuses pouvaient également être servies en complément d'une pièce de viande. Dans tous les cas, des effets positifs sur la santé avaient été observés.

Légumineuses : excellentes pour l'environnement

« Comme elles fixent l'azote de l'air, les légumineuses ne nécessitent pas d'apport d'engrais azotés de synthèse. En rotation avec d'autres cultures, les légumineuses permettent aussi de restituer plus d'azote

aux cultures suivantes que les espèces non fixatrices » indique l'Institut national de la recherche agronomique. De plus, les légumineuses n'ont besoin que de très peu d'eau pour se développer. Elles sont ainsi résistantes aux sécheresses. Leur culture émet ainsi cinq à dix fois moins de gaz à effet de serre. En effet « la culture des légumineuses permet aussi d'allonger les rotations de culture, ce qui contribue à réduire l'utilisation des pesticides et facilite la gestion des mauvaises herbes » conclut l'INRAE.

Consommez-vous assez de vitamine B12 ? Cette vitamine essentielle pour la santé

La vitamine B12 est un nutriment vital pour notre organisme, particulièrement pour la production de globules rouges, le bon fonctionnement du système nerveux, et la synthèse de l'ADN. Une carence en vitamine B12 peut entraîner de graves problèmes de santé, mais elle passe souvent inaperçue.

Alors, consommez-vous suffisamment de cette vitamine essentielle

Pourquoi la vitamine B12 est-elle si importante ?

La vitamine B12 joue plusieurs rôles clés dans le corps :

Le top 5 des aliments les plus riches en vitamines B12 !

Production des globules rouges : elle est essentielle pour la formation des globules rouges, qui transportent l'oxygène dans le corps. Une carence peut mener à l'anémie.

Fonctionnement du système nerveux : la B12 participe à la formation de la myéline, une substance qui protège les nerfs. Un manque peut causer des troubles neurologiques. Synthèse de l'ADN : la B12 est nécessaire à la réplication de l'ADN, indispensable à la division cellulaire et au renouvellement des tissus. Qui est à risque de carence en vitamine B12 ?

Certaines personnes sont plus à risque de manquer de vitamine B12 :

Les personnes âgées : avec l'âge, l'absorption de la B12 devient moins efficace en raison de la diminution de la sécrétion d'acide gastrique. Les végétaliens et végétariens stricts : la vitamine B12 est principalement présente dans les produits d'origine animale. Les personnes souffrant de troubles digestifs : des conditions comme la maladie cœliaque, la maladie de Crohn, ou la gastrite peuvent interférer avec l'absorption de la B12. Les patients ayant subi une chirurgie bariatrique : cette intervention, qui modifie le système digestif, peut aussi réduire la capacité à absorber la B12.

Quels sont les signes d'une carence en vitamine B12 ?

Une carence en B12 peut se manifester par :

Fatigue et faiblesse : l'anémie due à une carence en B12 entraîne une réduction de l'apport d'oxygène dans le corps, provoquant une fatigue chronique. Pâleur et jaunisse : une réduction de la production de globules rouges peut entraîner une pâleur, tandis que la dégradation excessive de ces cellules peut causer la jaunisse. Engourdissement et picotements : la B12 est cruciale pour la santé des nerfs. Sa carence peut provoquer des sensations d'engourdissement ou de picotements dans les mains et les pieds. Problèmes de mémoire et confusion : un manque de B12 peut également affecter les fonctions cérébrales, entraînant des problèmes de mémoire et des troubles cognitifs.

Comment garantir un apport suffisant en vitamine B12 ?

Viandes et poissons

Produits laitiers et œufs : le lait, le fromage, et les œufs contiennent aussi de la B12. Aliments enrichis : pour les végétaliens, de nombreux produits comme les céréales pour petit-déjeuner, les laits végétaux et certaines levures nutritionnelles sont enrichies en B12. La vitamine B12 est essentielle pour votre santé générale, et une carence peut avoir des conséquences sérieuses. Assurez-vous de consommer suffisamment de vitamine B12 pour préserver votre énergie, votre santé mentale, et votre bien-être général.

LES APPAREILS AUDITIFS ET LE VIEILLISSEMENT

Ce que vous devez savoir

Le vieillissement affecte de nombreux aspects de notre santé, et l'audition n'y échappe pas. Vous avez peut-être remarqué que vous devez demander aux gens de répéter plus souvent ou que vous montez le volume de la télévision de plus en plus fort. Rassurez-vous, c'est normal, et les appareils auditifs sont là pour vous aider à améliorer votre audition et à retrouver une meilleure qualité de vie.

Pourquoi perdons-nous l'audition en vieillissant ?

La perte auditive liée au vieillissement, également connue sous le nom de presbycusie, est un phénomène naturel qui touche un grand nombre de personnes à partir d'un certain âge. Mais pourquoi cette diminution de l'audition se produit-elle ? La réponse réside dans les changements physiologiques qui affectent notre système auditif au fil des ans. À partir de 65 ans, une personne sur trois présente une baisse d'audition, et cette proportion augmente à une personne sur deux après 75 ans.

La presbycusie est principalement causée par la dégradation progressive des cellules ciliées de l'oreille interne, indispensables pour transmettre les informations sonores au cerveau. Ces cellules ne peuvent pas se régénérer, ce qui rend le processus de perte auditive irréversible.

En plus du vieillissement naturel, d'autres facteurs comme la génétique, l'exposition prolongée au bruit, les maladies chroniques telles que le diabète et certains médicaments ototoxiques peuvent accélérer cette détérioration auditive.

Si vous êtes déjà appareillé, il se peut qu'en vieillissant vous ayez besoin de chan-

ger vos appareils auditifs en raison d'une nouvelle baisse auditive.

Quels sont les avantages des appareils auditifs pour les personnes âgées ?

Avec l'âge, nos besoins en matière d'audition évoluent, et les appareils auditifs modernes sont conçus pour répondre à ces besoins de manière efficace.

D'abord, les appareils auditifs actuels sont conçus pour être à la fois discrets et confortables. Que vous choisissiez un modèle contour d'oreille, intra-auriculaire ou micro, ils s'adaptent parfaitement à la forme de votre oreille pour assurer un port quotidien sans gêne. Vous pouvez ainsi les porter en toute confiance, sans craindre le regard des autres.

De plus, la technologie des appareils auditifs a fait des progrès remarquables. Les modèles rechargeables éliminent le besoin de manipuler de petites piles, ce qui est particulièrement pratique pour les personnes rencontrant des difficultés de dextérité. Certains modèles intègrent la technologie Bluetooth qui permet de synchroniser les appareils avec des smartphones et autres dispositifs électroniques, ce qui améliore considérablement votre expérience auditive.

L'utilisation d'appareils auditifs peut aussi significativement améliorer votre qualité de vie. En restaurant une audition claire et précise, ils permettent de maintenir une communication fluide avec votre entourage et aident à réduire l'isolement social souvent lié à la perte auditive. Une meilleure audition contribue également à votre sécurité personnelle, en facilitant la perception des alertes et des sons environnants.

Enfin, en portant des appareils auditifs, vous stimulez continuellement vos voies auditives, ce qui peut ralentir la progression de la perte auditive. Cette stimulation aide à maintenir vos capacités de compréhension et de mémoire auditive. Des études montrent que l'utilisation d'appareils auditifs peut même réduire les risques de déclin cognitif chez les personnes âgées.

Quand se faire appareiller ?

Pour savoir s'il est temps de consulter un professionnel de l'audition, il est important de reconnaître les signes précurseurs de la perte auditive. Voici quelques indicateurs :

Vous avez de plus en plus de difficulté à suivre les conversations, surtout dans des environnements bruyants.

Vous demandez souvent à vos interlocuteurs de répéter ce qu'ils disent.

Vous avez l'impression que les autres marmonnent.

Vous augmentez régulièrement le volume de la télévision ou de la radio.

Vous avez des difficultés à entendre au téléphone.

Vous avez du mal à comprendre les conversations en groupe.

Un audioprothésiste est le professionnel le mieux placé pour évaluer votre audition et vous conseiller sur le type d'appareil auditif qui vous conviendrait le mieux. Lors de la consultation, il réalisera un bilan auditif complet et discutera de vos besoins spécifiques.

Après l'appareillage, des visites régulières chez l'audioprothésiste sont nécessaires pour ajuster les paramètres de vos appareils auditifs et s'assurer qu'ils fonctionnent de manière optimale.



Selection du jour

TF1

20h10

8 rue de l'Humanité

Avec Dany Boon, François Damiens, Laurence Arné, Yvan Attal, Alison Wheeler, Tom Leeb, Liliane Rovère, Jorge Calvo, Milo Machado Graner, Rose de Kervenoaël, Ève Margnat, Nawell Madani, Myriam Bourguignon, Elie Semoun, Randiane Naly

Les rues de Paris sont désertées en raison du confinement relatif à la pandémie de Covid-19. Alors que la population parisienne fuit en province, sept familles restent dans leur immeuble situé au 8, rue de l'Humanité dans le XI^e arrondissement. Dans l'immeuble se trouve notamment une patronne de bistro, un scientifique ambitieux s'acharnant à trouver un vaccin, un hypocondriaque et sa femme avocate qui tente de concilier sa vie professionnelle et sa vie de famille une chanson anti-Covid. Ce confinement va leur permettre redécouvrir la vie en communauté...



5
20h05

Au bout c'est la mer

Présenté par : François Pécheux

François Pécheux descend le fleuve Hudson aux Etats-Unis à la découverte d'un territoire à la fois sauvage, industriel et mythique. Au fil de son voyage, il va croiser un couple vivant en autonomie totale dans la nature, observer les manoeuvres spectaculaires des TUG Boats qui aident de grands navires sur le fleuve à reprendre la mer, puis partir sur

les traces du mystérieux Bigfoot au coeur des bois. Son périple le fera aussi découvrir un bateau abandonné, un ancien hôpital flottant devenu une source d'inspiration pour un photographe passionné de lieux insolites. François finira à New York, au pied de la statue de la Liberté, une arrivée symbolique entre légende et modernité.



france
2

20h10

L'éclipse



Avec Claire Keim, Anne Charrier, Armelle Deutsch, Hugo Trophard, Thomas Jouannet, Aymeric Fougeron, Victor Poirier, Hubert Delattre, Eloïse Rey, Justine Lacroix, Valentin Campagne, Emma Jugi, Arthur Touvenot, Patrick Rocca

Le petit village de Bozouls, en Aubrac, est en effervescence. Manue et Johanna, deux gendarmes et amies, se retrouvent pour la grande fête du village qui célèbre l'éclipse qui aura lieu le soir même. Mais un drame vient troubler la fête. Nour, une fille de néo ruraux installés depuis peu dans la région, disparaît après un terrible accident.

6

20h10

On n'est pas d'accord !

Présenté par : Julien Courbet

Au programme : «Karine contre Gisèle : les voisines assassines». Insultes, doigts d'honneur, crottes de chien : Gisèle n'en peut plus des provocations des trois enfants de sa voisine - «Fanny contre Naoufal : un rêve au goût d'arnaque ?». En achetant une voiture sur Internet, Fanny pensait faire une bonne affaire. 5 000 euros versés à Naoufal, sans même voir ou essayer le véhicule ! Résultat : la voiture tombe en panne sur le chemin du retour. - «Bernadette contre Olivier : non-dits entre amis». Bernadette a convoqué sur le plateau de l'émission son ami et voisin, Olivier, et l'accuse d'avoir transformé le paisible de leur enfance en enfer.



france
3

20h10

Championnats d'Europe

Pendant sept jours, les meilleurs athlètes du continent se retrouvent pour l'un des temps forts de la saison internationale. Sprints, haies, demi-fond, fond, concours, lancers, relais... les 43 titres européens seront décernés au terme d'une semaine de compétition spectaculaire où chaque performance comptera dans la course aux grandes échéances internationales. Au programme : saut en hauteur décathlon (H) ; 110m haies (H) (demi-finales) ; lancer du marteau (F) (finale) ; triple saut (H) (qualifications) ; 200m (F) (demi-finales) ; 400m (H) (finale) ; 400m haies (F) (finale) ; 100m haies (H) (finale).



W9

20h25

Enquête d'action

Présenté par : Marie-Ange Casalta

Aux premières lueurs du jour, le lieutenant Scoubeau fonce vers une collision entre un bus scolaire plein à craquer et une camionnette de travaux. Les dégâts sont impressionnants. Pas de temps à perdre : il faut identifier et évacuer les blessés les plus graves, mais aussi gérer les parents inquiets qui affluent sur les lieux. Accidents spectaculaires, alerte à la bombe, incendies incontrôlables... «Enquête d'action» a suivi les équipes de secours de Mons et Charleroi, deux villes belges situées tout près de la frontière française. En pleine nuit, c'est un décor hors du commun qui s'embrace : un château du XIX^e siècle. Les flammes dévorent déjà la toiture, la charpente menace de céder à tout instant.

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,
Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e-mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.
Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

*Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.*

1 La CAAT assurance a réalisé un bénéfice net de plus de 1 milliard de DA en 2025.

DÉTROIT D'ORMUZ

Les États-Unis et l'Iran « proches d'un accord »

Les États-Unis et l'Iran sont proches d'un accord sur le détroit d'Ormuz, malgré leurs positions fermes concernant le bras de fer qui perdure, a déclaré mardi le ministre pakistanais de la Défense.

Khawaja Asif a déclaré à Bloomberg que Washington et Téhéran étaient « proches d'une sorte d'accord » concernant le détroit, dont la quasi-fermeture constitue le principal point de blocage ayant empêché la reprise des négociations entre les deux parties belligérantes. Ces déclarations interviennent alors que le ministre pakistanais de l'Intérieur, Mohsin Naqvi, rencontre actuellement les dirigeants iraniens à Téhéran, dans le cadre des nouveaux efforts d'Islamabad visant à résoudre le bras de fer autour d'Ormuz et à permettre ensuite la reprise des négociations au point mort. Une source gouvernementale pakistanaise a déclaré à Anadolu que Naqvi présenterait « de nouvelles propositions » aux dirigeants iraniens afin de résoudre le bras de fer, qui continue de peser sur l'économie et le commerce mondiaux.

La source n'a toutefois pas donné de détails sur ces nouvelles propositions. Naqvi, ainsi que le Premier ministre Shehbaz Sharif et le chef de l'armée, le maréchal Asim Munir, participent activement au processus de médiation. Asif a également déclaré que « les choses évolu-



ent en faveur de la paix », sans toutefois fournir de détails sur une quelconque avancée. « Les signaux observés au cours des deux ou trois derniers jours indiquent que nous sommes proches d'une sorte d'accord », a-t-il ajouté.

Un porte-parole du ministère qatari des Affaires étrangères a déclaré mardi que les discussions entre l'Iran et Oman concernant la réouverture d'Ormuz à une partie du trafic maritime étaient à un « stade avancé ». Les États-Unis et l'Iran ont signé un protocole d'accord le 17 juin et entamé des négociations en vue d'un accord final. Toutefois, les discussions ont par la suite été suspendues en raison de désaccords concernant les garanties de sécurité et la liberté de navigation à travers Ormuz, l'une des routes les plus stratégiques au monde pour l'approvisionnement énergétique et le commerce mondiaux. Du 8 au 24 juillet, les États-Unis et l'Iran ont échangé des frappes

militaires, Washington lançant des attaques contre des cibles situées en Iran, tandis que Téhéran ripostait en frappant ce qu'il décrivait comme des installations et des équipements militaires américains dans plusieurs pays arabes, notamment la Jordanie, Bahreïn et le Koweït.

LES FORCES AMÉRICAINES TIRENT SUR UN NAVIRE BATTANT PAVILLON PANAMÉEN TENTANT DE FORCER LE BLOCUS SUR L'IRAN

Les forces américaines ont fait feu tôt mardi sur un navire battant pavillon panaméen qui tentait de forcer un blocus américain de l'Iran, a rapporté le Wall Street Journal, citant un responsable.

Un hélicoptère américain a tiré sur le gouvernail du navire après que l'équipage a ignoré les avertissements du personnel américain chargé de faire respecter le blo-

cus naval des ports iraniens, aurait déclaré le responsable américain.

Aucune victime n'a été signalée dans l'immédiat lors de cet incident, et le responsable américain aurait indiqué que le navire semblait tenter de transférer son équipage vers un autre bâtiment civil après l'attaque.

Plus tôt mardi, la société de sécurité maritime Vanguard a déclaré qu'un porte-conteneurs battant pavillon panaméen, le Vela Nova, avait été frappé par un missile tiré depuis un hélicoptère alors qu'il transitait en direction de l'Ouest par le golfe d'Oman, à environ 71 milles marins (131 kilomètres) des côtes du Pakistan.

« Le missile a frappé le navire, provoquant un incendie qui a par la suite été éteint », a déclaré Vanguard dans un rapport initial sur l'incident. Les 17 membres de l'équipage sont tous sains et saufs, a ajouté la société.

R. I.

Post scriptum

PAR : B. KHEMIS

Avec des millions d'Algériens connectés chaque jour sur Facebook, WhatsApp, Messenger et les autres plateformes, les réseaux sociaux sont devenus le principal espace d'échange, de travail et de commerce. Mais ils sont aussi devenus un terrain fertile pour les escrocs et les criminels qui utilisent ces applications pour piéger leurs victimes et disparaître sans laisser de traces.

Conscientes de ce danger, les autorités algériennes multiplient les efforts pour sécuriser l'espace numérique national et éviter que le citoyen ne devienne une proie facile. La priorité est de garantir un usage sûr des plateformes tout en préservant la liberté de communication.

La dernière action en date concerne directement WhatsApp. Le ministère de la Poste et des Télécommunications a annoncé l'envoi d'une « correspondance officielle » au groupe Meta, propriétaire de l'application. Le sujet de discorde est la nouvelle fonctionnalité déployée dans le monde et en Algérie, appelée « WhatsApp Usernames ». Elle permet à l'utilisateur de masquer son numéro de téléphone dans les groupes et même de s'inscrire en utilisant uniquement un nom

d'utilisateur, sans afficher de numéro.

Pour le ministère dirigé par Sid Ali Zerrouki, cette option constitue une faille de sécurité importante. La réglementation algérienne impose en effet que tous les comptes de messagerie instantanée soient obligatoirement liés à un numéro de téléphone mobile actif et vérifié par les opérateurs nationaux. En autorisant l'inscription et les échanges sans numéro valide, la nouvelle fonction risque de faciliter la fraude, l'usurpation d'identité et plus généralement les crimes électroniques.

Le risque est d'autant plus grand que WhatsApp reste l'application la plus utilisée en Algérie avec près de 27 millions d'utilisateurs. Dans un pays où l'application sert à tout, de la discussion familiale aux transactions commerciales, un compte non rattaché à un numéro traçable devient un outil parfait pour les fraudeurs. Il suffit de créer un faux profil pour arnaquer dans un groupe de vente ou usurper l'identité d'une personne, sans possibilité pour les services de sécurité d'identifier rapidement l'auteur.

Face à cela, l'Algérie demande à Meta une confirmation écrite qu'il ne sera pas

autorisé la création ni le maintien de comptes basés uniquement sur un nom d'utilisateur, sans lien direct avec un numéro de téléphone valide et vérifié en Algérie.

Le ministère tient toutefois à préciser que cette démarche ne vise pas à interdire la nouvelle fonctionnalité. L'Algérie se dit ouverte à une discussion approfondie avec les représentants de Meta et de WhatsApp. Les équipes techniques du secteur se disent prêtes à travailler sur des ajustements techniques spécifiques au marché algérien. L'idée est que cette option puisse rester, mais comme un complément de sécurité pour l'utilisateur, et non comme un moyen de contourner l'identification.

Les autorités rassurent également : leurs demandes ne remettent pas en cause la confidentialité des échanges ni le système de chiffrement de bout en bout de l'application. L'objectif est uniquement de garantir la confiance numérique et de donner aux services compétents les moyens de prévenir et de réprimer les fraudes.

Cette interpellation de Meta s'inscrit dans une stratégie plus globale de sécurisation

des réseaux sociaux. Les services de sécurité constatent une hausse des arnaques via Facebook Marketplace, des piratages de comptes Messenger et des escroqueries sur WhatsApp. La réponse de l'Etat repose donc sur le renforcement du cadre réglementaire, sur la coopération directe avec les géants du numérique et sur la sensibilisation des citoyens aux dangers des faux profils et des liens suspects.

Le défi est de trouver le juste équilibre entre protection et liberté. L'anonymat peut être utile dans certains cas, mais il peut aussi servir de bouclier aux criminels. En insistant sur le lien obligatoire avec un numéro vérifié, l'Algérie fait le choix de la responsabilité et de la traçabilité.

À travers cette position, l'Algérie adresse un message clair aux plateformes internationales : le marché national est ouvert, à condition de respecter les règles qui protègent le citoyen. Car dans un monde où une simple discussion peut se transformer en piège, l'Etat considère qu'il est de son devoir d'ériger des garde-fous pour sécuriser ses utilisateurs.

B. KH.

L'impératif de protéger les utilisateurs des réseaux sociaux en Algérie